



∨
Uberisation :
#Nouveaux
équilibres
∧



<u>Edito</u>	P. 3
<u>Introduction</u>	P. 5
<u>Thème 1</u> Valeurs au service de la vision. Voir a de la valeur !	P. 8
<u>Thème 2</u> Financement, fort face à la mondialisation, du champion tricolore, vite !	P. 14
<u>Thème 3</u> Education/formation, former pour la beauté du geste ou pour assurer l'avenir	P. 19
<u>Thème 4</u> Nouveaux modèles économiques et coopération PME/Grands groupes, rassembler pour réussir, opposer pour perdre.	P. 22
<u>Thème 5</u> Le Management de générations qui se déconnectent en se connectant	P. 24
<u>Thème 6</u> Juger, légiférer, contrôler : Un nouvel équilibre. La mixité comme socle de valeur.	P. 27
<u>Thème 7</u> Quel droit du travail pour demain ?	P. 32
<u>Thème 8</u> La médiation comme forme de gestion de l'évolution. Médiation à bénéfice ou confrontation à perte ?	P. 34
<u>Thème 9</u> Donnée, éthique et démocratie. Donnée pour donner ?	P. 36

LA PLANÈTE, LE DIGITAL, LES TECHNOLOGIES, L'HOMME... ET DANS QUEL ORDRE ?

Technologies : le jour où l'homme s'est repris à rêver à nouveau

Une sensation ambiguë, s'empare de nous. L'ubérisation du monde, c'est-à-dire la mise en réseau en temps réel de la population mondiale devenue nomade, ouvre devant notre humanité un océan de possibilités. Et les technologues mettent en vitrine ce qu'elles recèlent de meilleur. Cette globalisation par la donnée, des idées, des informations, des biens, la notation qui prend le pas sur la norme, pourrait nous affranchir de règles désuètes, d'États à bout de souffle, de politiques muets, de la dictature d'un petit nombre, de tricheries sur l'état de la planète, sur notre alimentation...

Rêvons !

Guéris avant de tomber malades, grâce à nos données santé analysées par des intelligences artificielles et humaines. Alimentation raisonnée, de la terre à l'assiette. Fin de la pénibilité du travail grâce à sa digitalisation. Savoir et connaissances apportées aux plus faibles pour les affranchir et les libérer, les élever socialement. Eradication du chômage par le développement multiforme et polyvalent via des millions de petits entrepreneurs en réseau. Accès et collaboration au savoir mondial. Démocratie participative et information transparente au plus près du terrain. Transparence. Fin de partie pour les magistratures, économiques, confisquées par des cercles fermés d'élites idéologues, qui semblaient de concert, décider de nos destins telle une « main invisible »... Qui oserait dire que les technologies ne possèdent pas un réel pouvoir de libération? De donner aux minorités, le pouvoir confisqué par la majorité et la richesse réservée à quelques uns ?

Cette technologie peut être libératrice, plus égalitaire, réparatrice. Elle le peut, mais le sera t-elle ?

Accélérer... pour foncer? Dans le mur ?

Mais derrière la vitrine des marchands de rêve, se cache une arrière cour moins reluisante. Et ses marchands ne semblent pas animés que de chastes intentions. Depuis la nuit des temps, chaque « système innovant », de plus en plus accéléré, contient en lui, nos plus beaux rêves et nos pires cauchemars. Il revenait jusqu'alors, aux organisations, d'en décider et de le réguler. Chacun sur sa petite planète politique. L'universalité et la vitesse de propagation de ces technologies, et pire encore, des usages induits, qui sont bien plus impactants que les technologies elles-mêmes, prend de vitesse les états, les institutionnels, les décideurs, penseurs et organisations. Trop lourds, ou paresseux, pour réagir à temps.

Les usages paraissent tellement anodins que personne ne les voit venir. Ou bien peu d'entre nous. La recherche sur internet ? Un clic et des millions de pages accessibles ? « Ne vous inquiétez pas c'est gratuit ! » Pour votre bien ! Le savoir ? Inutile, car tout est accessible. Ne vous inquiétez pas c'est gratuit ! Pourquoi dès lors apprendre et retenir ? Vos données ? Rien, en comparaison de la gratuité qui vous est donnée. L'usage, qui semble libérer par sa facilité mais emprisonne par l'aveuglement qu'il entraîne. Et surtout, notre index sur l'écran, profite à des acteurs qui ne créent pas de valeur en France et ne partagent pas la valeur créée. Des acteurs qui sont étrangers et n'ont plus, par notre faute, de concurrents. **Et à force de nous cacher derrière notre index, nous verrons nous opposer leur majeur !**

Il est légitime de se demander qui va posséder nos données : celles de notre santé, de notre hérité, nos relations, de nos opinions, de nos enfants... « Le Global en réseau c'est le local sans les murs », ce que les élections récentes nous rappellent. Des politiques d'investissement mondiales et monopolistiques, qui vont écraser le monde au profit d'un nombre restreint d'investisseurs, accroissant ainsi des inégalités qui fragilisent déjà chaque jour un peu plus, nos démocraties. En effet, le désespoir d'une large majorité, oriente les votes vers des populismes ou des extrémismes, qui, une fois qu'ils auront déçu, pousseront à la révolte, ceux qui auront déjà tout perdu et donc, tout à gagner à le prendre de force.

La transparence et l'ouverture oui, mais jusqu'où ? Même si toute réflexion n'a pas le point de Goldwin pour fin, les derniers qui aient collecté des données précises à des fins de recensement statistiques sur les individus en Europe avec des cartes perforées... étaient les nazis en 1933, avec la finalité qu'on connaît. La technologie peut servir les pires cauchemars d'Orwell et de Philip K. Dick. Nous devons réfléchir avant d'interdire.

Anarchie ou la dictature des Puissants ?

Désintégration des pouvoirs des seigneurs locaux de la distribution, de l'information ou du renseignement... mais aussi émergence de plateformes globales, américaines ou chinoises ; n'est-il pas légitime de se demander si ces plateformes globales démontreront la même bienveillance et le souci l'intérêt général que les Etats Nations nés à la Renaissance devenus nos Etats providence ? Des acteurs seuls et surpuissants, finiront vraisemblablement, comme tous les acteurs solitaires dans l'exercice du pouvoir, en dictature.

Les systèmes à l'œuvre, basés sur un modèle économique et une vision de la société différents des nôtres ont, à court terme, un effet bénéfique. En effet, ils imposent par la force, par une forme d'anarchie, le contournement, une réforme que les politiques n'ont pas voulu faire. Celle de la flexibilité et du retour en force de la négociation directe et du contrat. De la confiance. Egalement car ils ramènent en force, la notion de responsabilité et d'autonomie, (auto-entrepreneuriat). Mais à long terme, ces emplois créés par l'économie digitale, disparaîtront pour une large partie. L'exemple de ces chauffeurs issus majoritairement du chômage, qui seront remplacés rapidement et renvoyés au chômage, est inquiétant. Pour l'idée qu'on se fait de l'homme et pour sa place dans la société. Il faut donc une alternative aux acteurs dominants et une alternative à leur modèle sociétal et économique.

Sur internet tout est gratuit : le savoir, l'info, les données en réseau... pour notre bien ? Et si l'ambiance générale de « dors je le veux » sur fond de « like » amicaux et cool, cachait des risques de dérives de pouvoirs bien plus inquiétantes ? Si tout est gratuit c'est que le produit c'est nous. Accélérer pourquoi pas, mais pour aller où ?

On confond progrès et changement, la technologie et son but, le différent et le meilleur, et personne pour mettre sur la table les sujets qui fâchent. La robotisation va tuer des millions de jobs? La productivité (courtermisme) de nos entreprises semblent passer avant le bonheur et l'élévation humaine. L'homme n'est plus le but du progrès. L'homme est une machine d'une incroyable complexité qui devrait rendre humble, mais on choisit de contourner ou limiter son fonctionnement pour mieux le contrôler et l'adapter à ce que « certains » considèrent comme « normal ». Et si à la fin du chemin, ces masses ubérisées finissaient par ne plus rien avoir d'autre à gagner que de renverser la table ?

Vers un autre monde

Entrepreneurs, capitalistes dans l'âme, nous ne sommes pas seuls à douter de la magie inéluctable des technologies auxquelles nous travaillons, Elon Musk, Bill Gates et Stephen Hawking, s'inquiètent même du même feu avec lequel nous jouons, et il est difficile de les classer dans la catégorie des anti-libéraux, idéologues d'une démondialisation, ou révolutionnaires.

Et si le fait de s'arrêter et de perdre un peu de temps pour peser le pour et le contre, le gagné et le perdu, les gagnants et les oubliés... était simplement une manifestation de notre vocation humaine ? Prendre le meilleur en limitant le pire. Faire grandir ce qui sauve là où croit le péril. Réguler en temps de paix pour éviter les coups d'états, les révolutions et la guerre.

Il est temps de réfléchir. C'est ce que nous proposons. Chercher le pourquoi avant de s'attacher au « comment ».

Denis Jacquet et Didier Long

Un Observatoire de l'Uberisation, pour quoi faire ?



- Responsables de tous secteurs, aux avis variés et souvent opposés, entrepreneurs, nous avons décidé de nous réunir pour analyser les phénomènes en cours et faire de l'ubérisation inéluctable, une société humaine. Décider plutôt que subir. Pour aider ceux qui n'ont pas accès à la globalisation heureuse, afin qu'elle propose un avenir à tous plutôt qu'une société de travailleurs pauvres.

Nous avons conscience d'être éloignés des pseudos économistes/statisticiens qui peuplent certains plateaux TV en nous expliquant que « tout va bien », en bonne élite déconnectée, qui souhaite imposer sa compréhension des courbes, malgré la perception opposée des peuples. Ce n'est pas la perception des « gens », le peuple, les peuples, et ils le manifestent par leur vote de défi et de rejet, de ces hommes qui les ont transformé en courbes et statistiques, préférant l'aveuglement macro-économique ou désespoir micro-populaire. La perception des peuples finira toujours par l'emporter sur les élites déconnectées. Mais pas pour le meilleur.

L'observatoire est là pour rééquilibrer et humaniser le débat. Traduire et décrire chaque changement par son impact sur les hommes. La planète.

INTRODUCTION

Nous sommes en **situation de déséquilibre**. Ce n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau c'est la vitesse de transformation et le retard que nous prenons à chaque tour de piste. Une fois trop distancé, le meilleur athlète ne peut plus rattraper le retard. Alors il baisse les bras ou abandonne. Nous sommes quelque part entre les 2. Il est temps de trouver un **NOUVEL EQUILIBRE**, ce qui sera le fil rouge des Assises de l'Uberisation. Non par le rejet de ce qui se présente, mais par sa régulation, à l'échelle internationale, entre les acteurs, les scientifiques, les politiques, les opérateurs. Commencer par la France est une excellente chose. Nos travaux s'organisent autour de ces thèmes.

LES AXES DE TRAVAIL. LES VALEURS COMMUNES.

Les travaux de l'Observatoire de l'Uberisation **reposent sur 3 leviers**. Nous avons pris comme point de départ l'homme. Comme obligation, un digital à visage humain. Comme objectif une société digitale qui puisse **Inclure/Rapprocher, Protéger/Qualifier, Partager/Fructifier**.

Ce livre bleu, a décidé de mettre **l'HOMME EN AVANT**, pas au centre, étouffé, mais en avant. Montrer l'impact pour l'homme de chaque technologie, de chaque choix sociétal, de chaque décision touchant à la productivité. Notre monde pour être accepté devra être **TRADUIT EN HOMMES**, dans un langage compréhensible, basé sur un avenir lisible, sans mensonge, afin d'éviter les montées violentes et populistes. Ces idées furent développées en mode « open-source ».

INCLURE-RAPPROCHER

Pour être avalisé le digital devra savoir inclure le plus grand nombre, ré-inclure ceux qui ont glissé en dehors des pistes traditionnelles (seniors, jeunes de basse qualification...) et réfléchir aux solutions à leur apporter en fonction de leur niveau et de leur formation. Il faudra donc orienter, anticiper, former et accompagner

PROTEGER

Finie la protection passive, assistée, que nous choisissons si souvent, qui enferme dans un statut qui devient définitif et ne fait qu'adoucir l'échec sans en traiter les causes et en tirer les conséquences possibles. Celle qui est synonyme de renoncement et de dépit.

La protection que nous évoquons concerne les hommes mais aussi les données. L'or noir de notre siècle.

Les hommes seront protégés si ils sont dotés des bons outils pour y parvenir seul ou de façon organisée. Afin de développer l'agilité, et l'adaptabilité, et plus sous le cocon unique de l'Etat. Ce dernier doit se limiter à prendre les bonnes options et paver les chemins pour y parvenir. L'adaptabilité sera la « compétence » clé du siècle, elle demande une force individuelle soutenue par une dynamique collective.

La protection c'est aussi le socle commun d'une vie collective, qui doit permettre à tous d'accéder à la santé, la prévoyance, le chômage, y compris les indépendants.

Le statut des indépendants est au cœur de l'économie digitale, nous devons questionner leur mode de fonctionnement pour réfléchir un nouveau modèle économique et social.

La donnée doit être valorisée et sa valeur partagée. Si elle devient impossible à protéger il faudra séparer ce qui ressort de l'intime, de ce qui ressort du collectif, ce qui ressort de l'étude de ce qui ressort du déterminisme. Si elle est exploitée il faut en définir le retour sur « investissement » pour l'individu. Si elle doit être capitalisée entre un nombre trop limité de « mains », il faudra réfléchir au sort de ces monopoles.

Enfin la protection viendra de notre force. L'Europe n'existe pas au niveau digital.

Sans cette force là, aucune protection n'existera. **La meilleure protection reste la concurrence via le regroupement de nos forces.**

PARTAGER

La valeur est concentrée entre trop peu d'entités et d'hommes. Il ne s'agit pas de les spolier et la répartir de force ! Il s'agit de créer un **NOUVEAU CAPITALISME, un « OPEN CAPITALISM »**, qui partagera mieux la valeur créée avec ceux qui contribuent à la créer, et pas seulement avec leurs actionnaires. 44 trilliards sont entre les mains de moins de 2%, ces chiffres sont intenable. Nous ne devons pas mimer Davos et tourner notre regard ailleurs.

Le salaire ne sera pas le levier de l'open capitalisme. Ce sera le retour à l'élévation. D'abord par la formation. Pas par l'action sociale, mais par l'action tout court, l'accès plus large au capital. Il faut créer un capitalisme dans lequel le travail, même indépendant, achète le capital. C'est à ce prix que les inégalités se réduiront, que les entreprises seront respectées, et que la pauvreté ne sera plus une fatalité. Le digital devra inventer le **PARTAGE DE LA VALEUR**, en reconnaissant la valeur des hommes.

Le partage devra aussi toucher la **connaissance et son contexte**, la donnée au profit du nombre et des minorités notamment, des populations les plus éloignées de l'accès au savoir. Le partage c'est aussi la réutilisation au lieu du gaspillage, une planète du « RE-USE », moyen de freiner une croissance trop consumériste, qui s'essouffle déjà.

Partager la donnée, et la démocratiser en testant les mécanismes de blockchain, qui permettent l'éclatement de la possession de la donnée, et donc sa démocratisation.

FRUCTIFIER

Faire fructifier **ses compétences**. Quelles qu'elles soient. Un livreur à vélo doit pouvoir capitaliser ses compétences développée afin d'accéder via la formation et l'accompagnement, à un emploi plus qualifié et mieux rémunéré.

Repenser le **principe d'élévation** qui permettait que la génération suivante améliore la situation de la génération précédente. Le digital doit **AMELIORER ET NON SIMPLEMENT CHANGER** la donne. Faire fructifier ce qui nous a été donné, livré, construit et non le jeter pour le seul but de changer. Il faut redéfinir le contenu du mot **PROGRES**.

Faire fructifier **la planète**, en se basant sur les solutions technologiques qui permettent à la planète de respirer, se nettoyer, soigner, accéder aux ressources, réduire la consommation énergétique, changer l'alimentation.

Fructifier, c'est aussi **capitaliser sur les Seniors**, qui seront la composante principale des pays développés en 2050. Faire fructifier la société c'est inclure, écouter, capitaliser sur cette génération qui peut guider et apaiser les déséquilibres liés à une évolution devenue trop rapide pour que nous ne prenions plus le temps de la comprendre et la mettre en perspective.

UN LIVRE BLEU QUI DEFINIT LES ETAPES...

Les mesures d'urgence, qui sont exigées à très court terme pour une application immédiate. Statut des indépendants, partage de la valeur, formation, investissement... Elles doivent permettre une réaction et un traitement immédiat.

Les autres mesures demandent une réflexion rapide **pour l'avenir, le temps long**. Elles demandent une réflexion et des décisions à l'échelle internationale. Transhumanisme, critères d'investissement, robotisation/automatisation, Intelligence Artificielle...

...ET LA METHODOLOGIE. Le livre bleu préconise **DE REGULER PLUTOT LEGIFERER**. Définir les valeurs inaliénables qui constituent un cadre de quasi éthique, qui permettent une lecture des progrès et innovations en cours, afin de les y confronter.



Le livre bleu proposera à la fois :

1. Des mesures concrètes. Immédiatement applicables.
2. Des pistes qui seront précisées en 2017, notamment dans la perspective des présidentielles.

VALEURS AU SERVICE DE LA VISION. VOIR A DE LA VALEUR !

> CONTEXTE

L'observatoire et ses membres convergent sur ce socle de valeurs, qui ne sont en rien un compromis, mais bien un socle commun, partagés par les visions et les personnalités les plus opposées quand il s'agit d'analyser le phénomène d'Ubérisation et plus largement, l'impact de l'accélération du digital, des technologies et des usages structurants qu'il entraîne.

L'Homme devant.

Il s'agit donc de traduire toute innovation en homme et de savoir en tirer des conséquences positives avant de les accepter, les financer et les promouvoir.

Pêle-mêle, on y trouve des questions sur :

Le trans-humanisme.

Quelle est la frontière entre l'apport fait à l'homme et la perte de son autonomie. Est ce que la différence, même pénalisante, n'est pas la nature des choses, et le déséquilibre et l'inégalité le meilleur moyen de rechercher l'égalité et l'équilibre ? Est ce que l'homme augmenté contribue à ce rééquilibre ? Qu'est ce qu'un homme ? Existe t-il un équilibre naturel ? L'homme doit et peut-il être réduit à une masse de données ?

L'intelligence artificielle.

Nous voyons l'enjeu d'un cerveau humain qui n'attribue plus de valeur à la mémoire et au savoir du fait de technologie qui rende la première apparemment inutile et le second sans intérêt. Nous voyons l'humanité y plonger les yeux fermés par l'évidence que ce fait semble présenter.

Nous voyons aussi que la nature a toujours eu horreur du vide et que le vide de nos cases mémorielles aiguise l'appétit de tous ceux qui ont quelque chose à y mettre. Qui alimentera notre mémoire, enrichira et contextualisera notre savoir ? Et comment laisser à l'homme son libre arbitre si il n'a ni mémoire, ni capacité par son savoir et sa contextualisation à forger son regard sur le monde et les choses. Prendre ses décisions.

Une décision assistée et plus rapide est elle indispensable ? Pour quel apport pour les être humains ? Si on le voit à court terme pour les entreprises, le voyons nous aussi pour les hommes.

La robotisation.

L'observatoire est partagé, comme l'essentiel des penseurs sur le sujet, entre ceux qui croient au cauchemar et ceux qui pensent que nous saurons réinventer de nouveaux emplois, sous de nouvelles formes. Ces derniers partent plus de l'analyse du passé que des paramètres d'avenir. Cela a toujours été ainsi disent-ils. Les premiers pensent que la « messe est dite » (que l'on nous excuse cette terminologie non laïque !) et qu'il est impossible que les chiffres de destruction soient compensés.

La position commune est en tous cas unanime sur les points suivants (Bruno Teboul, Nicolas Bouzou, Jean Marc Daniel, Bernard Stiegler, Jean Dominique Sénard, Julien Muriesanu, Luc Ferry, Marie Pierre Schmidt, Charlotte de Broglie...) :

1- Nous ne savons en réalité pas ce qui va se passer.

Tout le monde parle des « jobs qui n'existent pas aujourd'hui mais existeront demain » pour mieux masquer leur incapacité à voir l'avenir. Beaucoup parlent de travaux culturels, créatifs, basés sur l'économie du savoir, ce qui est certainement vrai, mais qui restent interdits aux moins formés et aux moins dotés intellectuellement. Qui sont les plus nombreux et les plus problématiques. Donc il paraît plus utile de se baser sur ce que nous voyons que sur ce que nous prétendons envisager comme probable. D'où nos mesures sur l'orientation, formation et accompagnement.

2- A ce jour il est certain que les emplois de basse qualification, répétitifs, sans spécialisation déclinent (voir Adecco) et vont continuer à décliner.

De façon massive. Ils sont les premières cibles de la robotisation et se comptent en centaine de million dans le monde. On ne voit pas leur remplacement à court terme. Il y aura donc à minima, une énorme dépression dans un premier temps. Eventuellement partiellement compensée par des emplois de service dans les économies en croissance. Mais pas dans les économies à faible croissance. Et par quels emplois et à quel prix dans nos économies ?

3-Il est certain que l'IA et l'automatisation concerne aussi les « cols blancs » qualifiés et diplômés.

The Economist dit ainsi que le « digital is blind to the color of the collar ». L'expertise comptable qui emploie notamment des BTS, des BAC+, va perdre 40% de ses collaborateurs par automatisation des tâches. Ils sont sur le principe « réaffectables » à de nouveaux emplois dans cette branche. Pour une partie. Pour l'autre, leur diplôme et leur niveau intellectuel leur permet une formation et une réorientation, mais vers quels emplois dans une économie qui en crée peu ?

La frénésie des entreprises, qui ne parviennent plus vraiment à accroître leur productivité, à chercher dans cette ressource la dernière parcelle de productivité, si elle se fait en créant des chômeurs, ne pourra qu'avoir un effet négatif sur la croissance, sur les équilibres sociaux, sur la tentation des Etats de fiscaliser pour compenser et au final d'appauvrir chacun.

Les entreprises ne sont pas à blâmer. Pour celles qui sont cotées, elles sont sous la pression des fonds et de la bourse, qui exigent toujours plus, puisqu'eux mêmes (fonds de pension notamment) sont sous pression de servir plus de retraites aux seniors avec moins de ressources et demandent des rendements intenable. Les Etats s'endettent et pressent aussi le marché qui cherche du rendement pour compenser le risque.

4-Il est certain que la clé est dans l'anticipation, l'orientation et la formation.

Sur la base de ce que nous savons déjà, nous pourrions agir. Mais nous ne le faisons pas. C'est une question clé pour l'éducation nationale, l'éducation privée, la formation professionnelle. Rien n'est fait. Rien n'est préparé et ces structures sont certainement, aux mains de l'état et des politiques, les moins bien placées pour faire évoluer le système. Ce qui se retourne contre les chômeurs. L'utilisation des fonds sur la formation professionnelle ou la reconversion sont totalement « hors sol », en retard sur le marché.

A très court terme, il faudra donc soutenir les initiatives qui créent des formations utiles, orientées sur le marché, adaptées à tous publics (exemple de l'école 42).

Sur le long terme il faut une refonte totale de la formation, à la fois par la mixité des enseignements, l'alternance généralisée, les capacités des enfants plutôt que sur le parcours, la mise en situation, et l'implication des entreprises dans la formation.

L'observatoire souhaite promouvoir une vision de la société qui mette l'homme devant, cela signifie que chaque changement doit porter le « label progrès », être une véritable amélioration de la condition de l'être humain. A l'instar de ce que le CEO de Dow Chemical disait récemment dans Time, nous n'avons plus à faire le choix entre « doing well and doing good, we must do well in doing good ». Les 2 sont compatibles.

Une société qui vise la diminution du rôle de l'homme, nie que le progrès est uniquement axé sur l'amélioration de son existence et renoncerait à son caractère indispensable, n'est pas la société que nous voulons voir portée par le digital.

Voir son travail disqualifié, sous payé, le voir contraint à une précarisation n'est un progrès pour personne. Au contraire, en faire un outil de libération, de responsabilité, d'évolution sociale doit être poursuivi à tous prix.

Le digital doit donc prouver sa capacité à inventer un système qui réduise les écarts de richesse, favoriser l'inclusion et non une exclusion plus forte encore (celle de l'emploi), partager la valeur créée, et mettre ces extraordinaires technologies à réduire la pauvreté, consolider la classe moyenne, lui donner les moyens d'accéder aux compétences nécessaires à l'évolution professionnelle et sociale.

Le digital et les technologies doivent avoir l'obsession de l'amélioration de la vie et de la valeur de l'être humain. Cela touche donc tous les domaines, la santé, l'éducation, l'alimentation, l'élévation sociale, l'état de la planète. Il faut reconnaître au travail sa valeur essentielle à l'épanouissement, l'insertion sociale, l'élévation, la reconnaissance collective, la satisfaction individuelle. Tout système conduisant au statu quo, à une stagnation programmée, une pauvreté subventionnée, de compensation, ne nous paraît pas acceptable. Si ce n'est par bonne conscience, il y a nécessité économique à rechercher l'élévation des peuples car elle permet la croissance.

LES PISTES ET LES SOLUTIONS

Court terme

Régulation internationale

#MESURE 1 :

Convoquer un panel international afin de proposer un cadre réglementaire sur les sujets qui touchent à la place et la définition, la protection, de l'homme :

- Définir les technologies qui causent un danger substantiel pour l'homme et atteignent à sa définition, son libre arbitre et sa place dans la société. Proposer à des valeurs et une éthique permettant d'encadrer leur développement, le cadre de leur utilisation, voire d'interdire ou sanctionner ceux qui y contreviendraient. Par tous moyens
- D'accompagner les dommages causés par l'automatisation, en anticipant ses effets, et en mettant en place les forces de formation, d'orientation, nécessaires pour permettre à ceux qui y perdront leur emploi de se préparer à d'autres tâches. Aménager le caractère progressif des mécanismes de robotisation. Il faut s'assurer que ceux qui perdront leur emploi aient la quasi certitude d'avoir le temps de se préparer, se former et retrouver un nouvel emploi (ex des camions sans chauffeur, des voitures autonomes, des usines nouvelles...).
- Prévoir un encadrement des mouvements et investissements liés au transhumanisme/ posthumanisme et à l'intelligence artificielle, afin d'en définir les contours, les limites éthiques, les champs d'investigation et les usages.

#MESURE 2 :

Allocation Universelle. Pas d'accord entre les membres.

Les membres de l'Observatoire n'ont pas réussi à se mettre d'accord, unanimement, sur une allocation universelle. Ni dans son principe, ni dans ses modalités. Néanmoins elle fait l'objet d'une majorité favorable. Dans cette éventualité, la majorité favorable souhaite que soit mise en place une contrepartie à cette allocation. Elle ne doit pas être « gratuite » mais doit permettre à la société d'exiger un service ou un engagement en contrepartie de son attribution.

Dès lors, le financement de cette allocation n'est pas déterminé. Si les hommes sont remplacés par des robots, alors une taxe sur ceux-ci, fait partie des idées avancées.

L'allocation universelle évoquée par certains Think-Tank, consiste plus à regrouper en une seule aide toutes les aides en France, qui sont intracables et illisibles. Ces aides non imposées, conduisent à une inégalité de traitement, à revenu net égal entre des salariés imposés et des salariés aidés bénéficiant au final du même revenu, tout en échappant à l'impôt nul.

#MESURE 3 :**Statut des indépendants**

Le développement du nombre d'indépendants, demande un statut général, immédiat, qui définisse :

- Les conditions de fonctionnement, entre plateformes et indépendants,
- La protection des indépendants dans tous ses compartiments (retraite, santé, prévoyance, chômage, formation etc.)
- Le chômage pourrait prendre la voie de l'assurance plutôt que du système de mutualisation actuel.
- Les conditions d'extension du régime des auto-entrepreneurs aux emplois de service à la personne
- Un changement de la loi sur le principe de subordination
- Les conditions d'interdiction d'une requalification des plateformes signataires

Mais au final, l'Observatoire pense majoritairement qu'il est urgent de définir un statut de l'activité, un ensemble de droits et d'obligations, qui s'appliquent, comme un socle fondamental, à tous les actifs, qu'ils soient salariés, indépendants, auto-entrepreneurs etc.

#MESURE 4 :**Partage de la valeur**

Signature d'une charte entre plateformes et sociétés du digital pour donner un accès systématique et soutenu par l'état (fiscalité) à leur capital aux indépendants, en l'alignant sur un régime pour les salariés qui serait lui même largement amélioré au passage. Mettre en place un système qui permette massivement aux indépendants de devenir actionnaires, ce qui constituerait du fait de leur poids, une capacité de négociation qui s'apparenterait à un poids syndical, mais moins conflictuel.

Le système permettrait aux indépendants, d'acheter des actions à des conditions préférentielles que la plateforme pourrait abonder (en y étant incitée également). L'intérêt qu'auraient les indépendants à la réussite de l'entreprise, devrait être aussi fort pour les investisseurs et les entrepreneurs également. C'est donc un système gagnant pour tous et toutes, quand l'entreprise réussit.

L'idée sera de travailler également un outil de mutualisation des investissements des salariés, dans ces entreprises, afin que la disparition de nombre d'entreprise se conduise pas à faire plus de perdants que de gagnants. L'idée serait de réfléchir à faire des salariés et indépendants, les actionnaires d'un fonds qui agrégerait les participations des salariés dans toutes ces entreprises. Ainsi la disparition de certaines entreprises, serait compensée par la croissance des autres, et tous les actionnaires de l'open capitalisme, seraient au final gagnant.

Au final, une entreprise qui souscrirait à ces conditions (sociales et capital), attirerait à elle bien plus de compétences, ce qui assécherait le marché pour ceux qui n'y souscriraient pas. Ainsi quelques plateformes françaises unies pourraient imposer un modèle social et d' »open capital » à des géants mondiaux et faire jurisprudence.

#MESURE 5 :**Convoquer les Assises de l'adaptation digitale : Lier hommes et nouveaux emplois**

Nous appelons à un groupe de travail urgent, qui aura pour mission de travailler les points suivants et d'évaluer :

- Les catégories d'emplois amenés à disparaître
- Leur nombre et la vitesse à laquelle cela pourrait se produire
- Les compétences et profils des personnes occupant ces emplois
- Les emplois non pourvus et les emplois potentiellement disponibles afin d'y orienter chacun en fonction de ses capacités, goûts et choix.

MOYENS POUR Y PARVENIR :

- Favoriser les initiatives entrepreneuriales françaises, qui permettront de mettre en place des systèmes/applications/services, prédictifs de nouveaux emplois, par territoire, par industrie, afin de permettre de stopper l'exode et l'appauvrissement des petites et moyennes communes en y fixant les emplois réalisables à distance.
- Mettre en place, y compris avec des organismes dont il faudra faciliter la création, des formations sur tout le territoire, physique et online, un plan national de reconversion et d'adaptation vers des emplois existants et en cours de création
- Transcrire cet accompagnement en programmes de formation, dans l'éducation nationale afin de préparer les générations à venir, notamment en revoyant totalement les processus d'orientation pour mettre en place un système intelligent, online, disponible et adaptable, au profit de tous les élèves, afin de les aider à faire des choix utiles.
- La formation à distance au service de la survie des territoires. Si les personnes éloignées de la formation la reçoivent tout à coup, les entreprises régionales, locales, pourront trouver sur place le personnel qualifié et s'y maintenir.
- Utiliser l'argent d'un système de formation professionnelle totalement réécrit, pour adapter les personnes en poste qui vont perdre leur emploi. Idem pour former les jeunes, les seniors, en dehors de l'emploi ou sur le point d'y accéder. Cela supposera d'aider les centres de formation à se créer ou se réorienter sur ces niches. Les entreprises qui feront disparaître ces emplois devront également y contribuer.

PISTE PROSPECTIVE : PROTECTION DES FUTURS CHAMPIONS

Nous devons accepter de faire une exception au respect des règles sur la concurrence. Au nom de la concurrence justement ! Il faudra protéger nos entreprises ainsi créées de 2 façons :

- 1. Un accès privilégié à la commande publique pour les sociétés européennes, pendant leurs 5 premières années.** Comme pour le SBA aux USA, consacrons de façon encore plus généreuse, 40% de nos appels d'offres, aux PME et start-up, innovantes (usage ou techno) aux entreprises européennes. Le meilleur financement reste le chiffre d'affaire.

2. Une clause devra privilégier l'usage de technologies Européennes, dans tous les domaines, notamment en ne permettant pas à une société non Européenne d'avoir plus de 60% de son marché. Ainsi, à titre d'exemple, tous les services publics pourraient utiliser par défaut un moteur de recherche Européen, en interdisant l'utilisation d'un moteur non Européen sur leurs PC et tablettes. Comme la Chine, en moins violent, on pourrait limiter l'usage de services non Européens, pendant les 5 premières années de leur vie, afin d'en faire des géants Européens, capables ensuite de lutter à armes égales avec leurs grands concurrents mondiaux. Uber a été interdit en Chine, au profit d'un acteur Chinois, mais a pu prendre une partie du capital de ce dernier.

Nous ne devons pas nous refuser cela, à moins de renoncer à notre avenir, notre autonomie et de vouloir affronter la colère des peuples qui manifesteront violemment contre l'abandon de leur identité, de leur leadership, des sociétés qui pourraient leur offrir un emploi ou une activité, et qui rêveront de donner le pouvoir à ceux qui leur promettent d'être « great again », en leur promettant une place de choix dans la mondialisation.

Du leadership dans ces domaines dépend notre capacité à nous maintenir dans les 10 puissances mondiales pour les 30 prochaines années. Cela mérite un coup de canif dans les règles plutôt qu'un coup de poignard au cœur de notre futur. Et nous ne ferons que reproduire ce que nos concurrents font sans vergogne.

FINANCEMENT, FORT FACE À LA MONDIALISATION, DU CHAMPION TRICOLORE, VITE !

> CONSTAT

La France aujourd'hui a quelques **magnifiques entreprises du digital**. Parmi les ETI. Des « pure players » comme il est commun de dire. Nous avons créé des leaders du déstockage par exemple. Vente Privée, puis Show Room Privé. Nous avons le leader mondial de la pièce auto online, Oscaro, modèle venu à bout de résistances terribles d'acteurs traditionnels qui voulaient sa mort.

Nous avons divers sites de rencontre, le principal vendu depuis quelques années, et bien entendu Critéo, une rare star mondiale. Nous avons été proches d'avoir un leader des réseaux sociaux, Viadeo. Nous avons eu un Pixmania qui a affolé les compteurs avant de finir avec zéro au compteur. Nous avons blablacar, déjà menacé par Waze. Après 10 années d'existence, l'entreprise réalise quelques dizaine de million de CA, quand après 10 années Apple affiche 200Mds de trésorerie.

Toutes ces entreprises, celles, rares, qui sont encore vivantes et en croissance, **n'ont pu trouver en France (en Europe)**, de quoi alimenter leur croissance. La BPI a pu compléter le tour de table de quelques uns d'entre eux, mais jamais à hauteur des 200 ou même 500 millions dont ils pouvaient avoir besoin.

Nous avons mis 1.8mds sur la table en capital risque l'année passée en France et les médias nous ont expliqué que c'était un record Européen, qui mériterait de décréter un jour férié supplémentaire. Pendant ce temps JVP, incubateur à Jérusalem, géré par un entrepreneur brillant a pu entrer en bourse ses entreprises pour un montant de plus de 20Mds en 20 ans. Pendant ce temps, les USA, ont investi plus de 50Mds ! Ce pays qui totalise 5 fois notre population, a investi 30 fois plus que nous. L'avenir n'est clairement pas la préoccupation de la France.

Nous versons 3Mds chaque année aux syndicats (et encore autant qu'on puisse le calculer, voir Rapport Pérruchot, tellement dérangeant qu'il fut interdit à la publication). Nous finançons des emplois d'avenir, qui coûtent une fortune et ne sont ni des emplois et n'ont certainement aucun avenir. Nous envoyons 500 000 chômeurs en formation. Pour quel résultat ? Tout cela, représente vraisemblablement près de 5Mds, qui seraient tellement mieux utilisés à créer ou développer des entreprises leader de taille mondiale.

En lisant ces paragraphes nous retrouvons les symptômes du mal français :

- Les fonds d'amorçage mettent des sommes ridicules sur nos start-up, pour des valorisations minuscules, sans ambition autres que nationales.
- Nous n'avons pas de fonds de développement capable d'être même ne serait-ce que les co-investisseurs des stars de notre portefeuille.
- Les nouveaux entrants sont la proie de groupes qui ont longtemps cherché à les tuer, avant de réaliser qu'ils devaient plutôt travailler avec eux.
- Nos grands groupes avancent à leur vitesse, certains rapidement (Accor, Axa, BNP, Orange, le Groupe Drahi avec une stratégie de contenant et contenu impressionnante...) quand notre secteur phare, celui du Luxe ne sait toujours par quel arabase attraper le virus digital.
- Nous n'avons aucune société qui soit à la tête d'un capital « possession du monde », au sens Google, FB, Ali Baba ou Amazon du terme. La recherche, la data, la logistique, bref, ce qui fait que l'internet est internet. Pourtant dans le top 20 de ces entreprises, nous avons toujours 1 ou 2 français. Car ils sont reconnus, respectés, considérés, mais pas chez nous. Ou ils ont simplement cherché des moyens et une ambition restée lettre morte chez nous.

Nous avons eu les germes d'une idée fantastique, que sont les concours mondiaux de l'innovation. Très belle idée sur le principe. Des secteurs sélectionnés comme capitaux, sur 7 ambitions, avec des montant allant crescendo, de 200K à 20M, pour des dossiers capables de devenir mondiaux. Si nous sommes loin de ce qui est nécessaire (20M reste un chiffre insuffisant même si il signifie énormément pour les entreprises présentées), l'idée est simplement parfaite. Le fait que ce soit piloté par les représentants des Ministères, et la BPI, avec des experts sans droit de vote et de sélection des dossiers, en dit long sur la confiance que l'Etat a dans ses citoyens et ses entrepreneurs. En matière d'investissement, il estime que les fonctionnaires sont plus habilités que les entrepreneurs et investisseurs à le réinvestir, à savoir ce qui marche ou non et juger des entrepreneurs et leur projet.

Néanmoins, c'est la piste à suivre, et Anne Lauvergeon, à la tête de cette mission, l'a tout à fait compris. Ses analyses sur l'intérêt stratégique des dossiers va toujours bien au delà de simples critères stricts administratifs, en retenant l'intérêt stratégique du dossier et sa nécessité pour la domination française.

Certains de nos membres ont été nommés comme experts, et ont ainsi eu le bonheur de voir le génie français à l'œuvre, dans des domaines où la France excelle, le médical notamment. Nous avons ainsi constaté que ces entreprises s'échouaient sur la lenteur et la constante incapacité des organismes (sécurité sociale, agence de contrôle diverses..) à leur fournir un débouché rapide, du fait de contraintes normatives délirantes, qui peuvent entraîner une attente de plusieurs années. Les obligeant à aller chercher des marchés à l'international alors qu'ils auraient pu développer la preuve de leur concept en France, au profit de nos systèmes de santé. La plupart permettent une médecine plus rapide, plus performante et moins coûteuse.

Epargne longue et PME, l'arlésienne : La richesse de la nation représentée, comme pour tous les pays développés, l'équivalent de 6 à 7 années de PIB, soit approximativement 15.000 Mrds €. L'épargne des français présente un certain nombre de caractéristiques communes à celles des pays développés : elle est très importante en stock comme en flux, mais surtout elle est à 90% détenue par une population âgée de plus de 65 ans.

L'épargne financière des particuliers a été historiquement orientée vers les contrats en euros. Tout le monde y trouvait son compte : l'Etat qui trouvait ainsi des acheteurs naturels de sa dette obligataire (financement du déficit annuel) et incite à travers un arsenal de mesures techniques et fiscales une grande stabilité de cette épargne et donc des compagnies d'assurance, les particuliers : l'aversion au risque des populations qui plus elles sont âgées est un phénomène naturel et formalisée historiquement par une formule simple : la quotité d'action optimale d'un particulier est égale à 100 moins l'âge de l'épargnant...

L'investissement immobilier que ce soit de logement, 2 à 3% de rendement, ou de bureaux (4 à 6%) est aussi un phénomène naturel et nécessaire : le déficit de logements dans les zones tendues est toujours important conduisant à un cercle vicieux de hausse des prix, les entreprises ont mieux à faire de leurs fonds propres et cash flow que de détenir leur immobilier d'exploitation qui leur coûte 4-5% alors qu'elles recherchent plutôt un rendement de 10% + sur leurs fonds propres.

Le système de retraite par répartition, une orientation de l'épargne vers des véhicules collectifs hyper-sécuritaire et historiquement rentables, une volatilité importante des marchés d'actions, une population de plus en plus âgée qui détient l'épargne, des prévisions de taux de remplacement (retraite) revus de plus en plus à la baisse... la probabilité d'une orientation spontanée de l'épargne vers les actions et plus spécifiquement celles liées à la digitalisation est proche de zéro !

Les mesures incitatives sont multiples mais inefficaces : le PEA, le PEA-PME, les véhicules fiscaux types FCPI (fonds commun de placement dans l'Innovation), FIP (Fonds d'Investissement de Proximité), les réductions fiscales sur les investissements dans le non coté etc..., ainsi que la recommandation forte faite au début des années 2000 auprès des compagnies d'assurance d'investir 2% de leur actif général (soit l'équivalent de 3 Mrds € qui soit n'ont pas été faits et ne risquent pas de l'être avec Solvabilité 2 depuis janvier 2016, soit ont été fait vers des LBO) sont autant de mesures qui n'ont pas permis de développer un flux significatif et stable vers les entreprises innovatrices.

Plusieurs raisons à ces échecs :

- **La performance** des ces fonds est globalement très mauvaise, très aléatoire d'une année à l'autre :
 - Les fonds sont toujours petits et les coûts de gestion comme de distribution, viennent ponctionner entre 30 et 40% du capital initial sur 7 ans
 - Contraints d'investir très rapidement, le taux de sinistres est très important
 - Les fonds étant petits, il s'agit principalement de start-up naissantes, proche du venture capital et très rarement de capital développement et devant vendre au terme de l'année 5 ou 7,
- **Peu visibles, rarement rentable, essentiellement investis pour des raisons fiscales** ils ne s'adressent qu'à une faible catégorie de la population et ne risquent guère de propager l'idée d'une révolution du type Les Français Actionnaires de leur Avenir !

#PROPOSITION 1 :

Flécher automatiquement une partie de l'épargne collectée via l'Assurance Vie vers une unité de compte « Evergreen Entreprises Innovantes » :

- Tout souscripteur qui investit mettons 1.000 € en contrat multi-support aurait obligatoirement au minimum 2%, investit dans des Entreprises Innovantes.
- L'investissement annuel en assurance vie étant de l'ordre de 100 Mds par an, le flux ainsi dirigé serait de au minimum 2 Mrds €.
- Les fonds sous-jacent à ces Unités de Compte seraient gérés par les gestionnaires spécialisés qui auraient ainsi des fonds :
 - Evergreen, c'est à dire sans maturité, permettant ainsi aux gérants d'investir aussi bien dans des start-up que de faire du capital développement qui nécessite plus de temps
 - De taille beaucoup plus importantes donc avec un poids des frais de gestion significativement réduits et surtout la possibilité d'investir unitairement des montants beaucoup plus importants et à l'échelle dont nous avons besoin pour développer cette économie digitale
 - Des frais de commercialisation réduits.
 - Des frais de gestion réduits de 20% sur une période normale de détention à profit des sociétés et des investisseurs

Si l'on imagine qu'à terme 30% des encours détenus par les personnes physiques soient sous forme d'unité de compte (versus contrat en euros), le montant maximum d'UC **serait de 10 Mrds.** (1.700 Mrds x 30%, soit 510 Mrds d'euros dont 2% en fonds Evergreen). Rapporté à l'encours des assureurs, cela représente 0,2% de leur actif général.

Le fonds devra en priorité financier des projets français, ou coinvestir dans des projets européens (mêlant des entrepreneurs de plusieurs pays Européens). Ces projets devront apporter un modèle social aussi viable que leur modèle économique. Ils devront toucher les secteurs clés de la donnée, du cloud, de la logistique, de la santé, de l'éducation, de la recherche.

Ils devront également mettre l'accent sur les « briques logicielles » totalement réutilisables par tout type de société du digital. Comme le fait Rocket Internet. Car nombre de start-up développent chacune (et consacrent de l'argent à le faire) une couche qui est la même que celle de leur voisin. Argent perdu inutilement. Faire de nos projets les briques que les entreprises du monde entier utiliseront pour bâtir des systèmes digitaux. Le fournisseur du cœur du réacteur. France Inside !

#PISTE 1 :

Nous avons à notre portée, un financement facile, porteur et décisif. **La commande publique.** Une commande cumulée de près de 80Mds par an, qui échoue la plupart du temps aux mêmes entreprises, étrangères pour une bonne partie, à savoir les grandes ou très grandes. Jamais ou presque aux entreprises d'avenir, aux start-up innovantes. Pas de bilan, ou pas assez, trop risquées, trop jeunes, trop toujours trop, mais jamais assez pour être référencées par la commande publique. Seule l'UGAP, a fait un effort plus que substantiel pour changer la donne et mettre en avant l'innovation comme critère de référencement. Une première unique et insuffisamment citée. Quand une jeune entreprise a peu de financement elle se satisfait tout à fait de clients qui la paient !

Il faut faire de l'achat public, même si il doit diminuer au fur et à mesure que nous réformons l'Etat et son périmètre, un vecteur de développement des sociétés françaises innovantes. Même sans réforme du code des achats, qui attend certainement la mort des PME avant d'envisager son toilettage, nous pouvons mettre des clauses permettant, de fait (comme les Allemands notamment le font très bien, et les USA aussi), d'avantager la valeur créée en France. C'est ce qu'il faut reconnaître à l'obsession utile de A.Montebourg sur le made in France.

#PISTE 2 :

Le mal français absolu : **Des délais de paiement de plus de 73 jours**, des grands groupes aux PME, en clair, des délais fous pratiqués par des sociétés qui ont distribué plus de 50Mds à leurs actionnaires en 2015, ce qui prouve que leur trésorerie leur permettrait facilement de payer les PME. Des délais ramenés à 30 jours, c'est **13Mds environ, qui viendraient illuminer le sapin des PME françaises.** Tellement plus important que tous les CICE ou niches fiscales de la terre. La France a le génie de chercher des ressources complexes quand il existe des solutions simples, sans coût.

Nous n'évoquerons pas **l'épargne longue**, qui se languit paresseusement dans les comptes de l'assurance vie notamment. Elle même logée dans un immobilier poussif qui produit ses 2% à peine, faisant de la France une rentière frileuse et averse au risque, au risque de s'offrir un avenir, en préférant son confort à court terme à un avenir au long cours. 1800 milliards assoupis sur le radiateur de l'épargne, le matelas épais d'une misère annoncée, d'un pays qui rétrécit.

#PISTE 3 :

Rendre les français actionnaires de leur avenir, en les aidant à investir dans leurs PME. Il faut donner, via le vecteur fiscal, l'envie aux français d'investir dans leurs entreprises, celles qui créeront les emplois dont auront besoin leurs enfants (et eux mêmes). Relever les plafonds, accroître le crowfunding et crowlending, créer les bases d'une culture du risque, de l'investissement. Quoi de plus noble et redistributif que d'investir nos impôts dans des objets à effet multiplicateur d'emplois ? Aplanir l'effet des pertes réalisées afin d'inciter la prise de risque.

Pousser à des valorisations plus importantes, afin que les entrepreneurs restent le plus longtemps possibles à la tête de leur entreprise, et soient motivés à aller plus loin et plus vite, plutôt que de vendre faute d'avoir la sensation d'en être encore à la tête.

Garantir les pertes, en partie au moins, en constituant un fonds de garantie du capital risque. A l'instar de la BPI qui garantit à la banque 70% du risque pris sur un prêt, nous pourrions le faire sur l'investissement. Moins coûteux qu'un investissement direct et mobilisable en termes assurantiel.

#PISTE 4 :

Vers une solution de crowd lending et funding, avec le modèle de l'IFISA ?

Les Anglais ont mis en place une mesure: l'IFISA (Innovative Finance Individual Saving Account). C'est le PEA pour tous les investissements innovants dans lequel les épargnants peuvent venir loger jusqu'à 19 240 livres sterling, soit 25 000€ nets de fiscalité. C'est très incitatif car très intéressant. Ces véhicules de défiscalisation personnels ont vocation à être ouvertes par les plateformes elles-mêmes.

Depuis janvier 2016, il y a eu 1 milliard de livres sterling de prêts au TPE-PME (sans compter les particuliers). Nous proposons donc de tester ce même principe en France, afin de concourir à développer la culture du risque et du développement de champions nationaux.

#PROPOSITION 1 :

Planter la graine des champions et en faire des leaders. 100 milliards pour des géants Français et Européens.

L'observatoire déplore comme tous les observateurs et acteurs, la pauvreté digitale Européenne. Aucun leader mondial. Ou presque. La donnée, la recherche, la logistique, l'IA, appartiennent à la Chine et aux USA. Comment laisser un espace de près de 400 millions d'habitant et une des premières économies de la planète en **état de disette digitale ?**

La situation n'est pas exactement la même dans chaque pays d'Europe. L'Allemagne, la France, l'Italie ou l'Espagne, n'ont ni les mêmes atouts, ni la même organisation, ni la même situation. Mais elles sont aussi pauvres en digital. Quelques licornes sympathiques, dont le sort n'est pas encore certain, mais rien qui ne puisse concurrencer les acteurs chinois ou américains. Rien qui ne se compare à la recherche Israélienne et sa formidable capacité à investir des sujets à enjeux mondiaux.

Devant l'écrasante domination non européenne, il faut donc **une politique qui soit à mi chemin entre celles des USA et de la Chine. Investissement massif. Protectionnisme temporaire.**

Dans ce décor, la pièce française a un atout de choix, 25 grands groupes qui sont à la fois en danger, mais qui peuvent aussi devenir des outils de domination mondiale. Tout dépendra de 2 facteurs : Leur capacité à travailler avec les « nains », les start-up et autres PME innovantes. Leur capacité à le faire vite. Très vite.

Un investissement massif. **100 milliards à l'échelle de l'Europe ce n'est rien.** C'est 2 années de capital risque aux USA. C'est le prix de l'avenir. Cette somme doit être canalisée sur les secteurs les plus porteurs, distribuée par le privé, ce qui permettra une efficacité des choix, tout en permettant à l'Europe d'en toucher, comme actionnaire, les dividendes et de les réinvestir. Cela devra permettre d'avoir des fonds allant du « seed » (amorçage) au développement, ce que nous n'avons pas en France et que nos licornes vont chercher ailleurs.

Un fonds de garantie pourrait également couvrir une partie des pertes inévitables dans ce domaine où 1 start-up sur 12 en moyenne explose et devient leader. Ainsi nous pourrions compenser la frilosité liée à la peur de la perte financière. Cela doit inclure des mesures qui permettront aux Européens, aux particuliers, de devenir, avec un risque mitigé, actionnaires de leur avenir, en devenant actionnaires de ces entreprises.

Une partie de ces sommes devra permettre aux **commerçants et artisans** de devenir digitaux, et de bénéficier de services, de plateformes, mutualisées, auxquelles ils n'ont pas accès aujourd'hui. Une large partie de nos PME n'ont même pas, en 2017 de sites internet. N'oublions pas la réserve fantastique de chiffre d'affaire que la qualité de l'artisanat français mériterait. Le tout start-up est une hérésie quand on a un tel capital entre les mains.

EDUCATION/FORMATION, FORMER POUR LA BEAUTÉ DU GESTE OU POUR ASSURER L'AVENIR

> SITUATION

La formation a aujourd'hui dépassé sa date limite de conservation, d'utilité. Elle est à la fois :

- Trop élitiste dans le sens où elle a déclassé 97% des élèves pour surclasser les 3 autres %.
- Créatrice d'inégalité comme jamais.
- Les écoles d'élites n'intègrent plus les classes sociales basse et moyenne. Une reproduction endogamique asphyxie le système de pensée (90% des normaliens sont enfants de prof). L'argent permet seul de s'offrir des écoles de qualité.
- Les écoles n'ont pour objectif que d'avoir des « athlètes intellectuels à fort QI » en éliminant des élèves à potentiel sans distinction.
- On privilégie le parcours sur l'envie et le potentiel, la reproduction sur la créativité.
- Le digital n'a pas été intégré autrement que par quelques outils distribués comme une obole au pauvre. La pédagogie n'a pas été adaptée.
- Au moment où nous passons d'un siècle de parcours scolaire et professionnel à la multi-activité, au besoin de créativité et à un immense besoin d'adaptation, le rythme et l'enseignement reste castrateur, ne développe ni autonomie, ni responsabilité, ni gestion de projet, ni créativité et rend obsolètes les élèves pour le marché du travail de demain.
- Le manque d'autonomie des profs et des établissements ne permet aucune adaptation d'un programme centralisé et autoritaire, aboutissant à « virer » ceux qui contreviennent à la doxa centrale.
- L'orientation est simplement une hérésie, aussi adaptée que Pôle Emploi pour les chômeurs. Personne ne propose une orientation en phase avec la société.
- Les métiers manuels et artisanaux sont trop longs, sans but ni projet, dévalorisés par l'éducation nationale qui les destine à ceux qui sont selon elle en échec.
- Les études sont devenues trop longues (école de commerce notamment) et insuffisamment alternantes.
- Le stage n'est pas obligatoire à l'université, comme si l'on voulait s'assurer d'une totale déconnexion entre le scolaire et le professionnel.
- Les meilleures universités sont punies quand elles réussissent en étant ponctionnée pour venir au secours des mauvaises.

Nous pourrions continuer cette liste pendant des pages. Ce qu'il faut retenir c'est la perspective suivante :

Nous aurons des enfants qui auront pour nombre d'entre eux 8 à 12 employeurs différents, et pour certains à l'étranger, physiquement ou à distance. La notion de parcours dans un seul groupe va disparaître ou fortement diminuer, et donc l'adaptabilité sera la capacité principale à développer. **La formation en sera la clé**, tout au long de son parcours.

La créativité et l'adaptabilité seront essentielles à ce siècle. Aussi un parcours normé, trop formaté, qui ne joue pas la carte de l'épanouissement sera un échec couru pour nombre d'enfants. C'est aussi vrai pour les écoles d'ingénieurs qui sont assises sur l'amélioration de l'existant et non la créativité et l'innovation pure, hors système existant.

Le multi-tasking, la difficulté de concentration et la tentation des acteurs clés du digital de vouloir déposséder l'homme de son autonomie, intelligence, mémoire et réflexion, suppose que ces qualités soient au contraire travaillées et préservées par l'enseignement.

Les standards de mesure du QI ou du potentiel doivent être totalement élargies, afin de les ouvrir à d'autres mesures, reclassant ainsi une large partie des élèves. De plus, les premières mesures du QI chez de jeunes « digital natives » démontrent un QI en baisse !

Les jobs pointus, spécialisés, en « haut » de l'échelle, et les jobs répétitifs mais spécialisés, et les emplois de service, seront préservés. Il faut donc en tenir compte pour orienter les élèves en fonction de leurs capacités et envies.

Les emplois vont se raréfier face à l'automatisation. L'orientation en temps réel va devenir primordiale. Les filières de formation vont devoir en tenir compte. Il va falloir accentuer la communication entre les entreprises et les centres d'éducation. Seule leur collaboration assise sur des systèmes basés sur de l'analyse de marché de l'emploi et des tendances permettra de créer un lien direct entre la formation et l'emploi.

Face à l'allongement de la vie, peut être en meilleure santé, et étant donné la pression pour reculer l'âge de la retraite, la formation terminée à 23 ans n'aura plus de sens à 40, 60 ou plus. Les longs cursus n'auront certainement plus de sens.

Un certain nombre de métiers nouveaux, ou de métiers existants mais en « tension » comme les programmeurs ou codeurs, devront se préparer très jeunes, et en cessant ce déterminisme culturel qui tend à y diriger les garçons en priorité, et pourront également, comme à l'école 42, envisager des formations sans professeurs, est envisageable.

Le développement des formations à distance est trop et étrangement absent ou presque, de nos cursus universitaires et même d'écoles de commerce ou d'ingénieur. Il va falloir, par la formation à distance, rapprocher la formation de tous les territoires, de leur apporter la qualité des enseignements qui n'existent pas localement. Y compris en combinant les apprentissages de plusieurs établissements différents. Et collaborative.

PISTES ESSENTIELLES :

Immédiatement : ?

Lancer une Assise de la formation et de l'emploi. Il faut sans attendre mettre face à face les défis et les solutions et les mettre en œuvre en 5 ans.

Il faut donner à l'économie numérique les 100 000 emplois dont elle a besoin en France. Des codeurs et programmeurs, utilisant des technologies nouvelles, au service de la croissance des start-up et PME, et de la restructuration de l'informatique des grands groupes, dépassées pour s'adapter.

Puis en moins de 5 ans :

Il faut réformer l'éducation nationale pour s'adapter aux enjeux de l'emploi et du numérique

Revoir les programmes mais surtout la pédagogie

Revoir les programmes sur l'apprentissage, leur durée et leur fractionnement

Promouvoir l'alternance comme principe de base

Mettre en place une collaboration entre les start-ups et les groupes d'intérim notamment, qui s'intéressent à l'anticipation des changements et les nouveaux emplois, afin de mettre leurs services à disposition de l'orientation des enfants et pourquoi, pas adapter les enseignements aux besoins, comme Zara le fait pour le textile.

Nous pourrions envisager **à terme, de ne plus avoir de diplômes**, mais de certificats d'étape, qui devront être complétés, dans le même domaine ou d'en d'autres, avec le temps. Plus on imagine une longévité forte, dont celle proposée par Google, à 120 ans, moins on voit comment une formation initiale pourrait servir toute une vie. Surtout à moment où nombre de métiers meurent ou mutent. Donc nous préférons proposer de réfléchir en parcours, qui demanderont des apports de savoir/savoir-faire/ Savoir-être, avec le temps. Notamment pour changer de métier, de secteur.

#MESURE 1 :**L'alternance devrait devenir, depuis le plus jeune âge, le principe de formation de base.**

Afin très rapidement, de permettre aux enfants :

- De confronter théorie et pratique
- Découvrir des métiers et des environnements
- Découvrir qui ils sont et ce qu'ils aiment
- Pousser à la mixité entre école et entreprise, entre enseignants et professionnels, entre élèves et professionnels.

Ainsi l'alternance pourra commencer par quelques jours pour les plus jeunes, à plusieurs semaines et mois quand on s'approche du moment où ils intègrent l'Université. Il est inconcevable en 2017 que l'université n'impose pas le stage dès la première année.

L'alternance touchera également les enseignants. Il faut que l'entreprise vienne enseigner et que les enseignants aillent en entreprise. La formation des enseignants doit devenir obligatoire, notamment sur la pédagogie, les nouveaux modes d'enseignements, l'inclusion du digital.

#MESURE 2 :**Le codage devra être intégré à la formation dès 8 ans**

Non pour faire une génération de codeurs, mais pour que chacun comprenne ce qui se « cache » derrière le code. La philosophie, l'usage, qui y est sous jacent.

#MESURE 3 :

Remplacer le **bac par un book** du parcours scolaire. Comme un artiste qui présenterait ses réalisations et non pas seulement ses résultats scolaires. Qu'a t-il fait lors de sa scolarité, qu'a t-il découvert sur lui même, sur ses compétences et ses goûts, quelles appréciations a t-il reçu ? Les employeurs et les élèves eux mêmes ne seront plus des bêtes à concours, mais des enfants épanouis, qui savent ce qu'ils veulent et veulent ce pour quoi ils sont faits. Cela ne supprime pas les écoles d'élite, cela donne une dimension différente et plus riche à l'être humain et ses capacités. Mais ils pourront être choisis sur des critères plus larges.

#MESURE 4 :**La formation artisanale, professionnelle, manuelle, doit pouvoir être découpée en « morceaux ».**

Comme Thierry Marx l'a fait pour l'apprentissage en cuisine, en découpant le CAP en différentes étapes de 12 semaines, avec une progression dans le temps, mais aussi une progression en responsabilité et en rémunération. Le tout entrecoupé de temps de travail jusqu'à maîtriser son geste à la perfection. C'est une formation de l'excellence et de la réussite. Il faut donc revoir ces formations comme des alternances « espacées ».

#MESURE 5 :**La formation post bac doit elle aussi être réduite en temps.**

5 années pour une école de commerce n'a que peu de sens. 3 années et 1 année à l'étranger serait suffisant. L'enseignement bilingue semble indispensable à l'université et dans les écoles sur les filières destinées au monde de l'entreprise (droit, économie...). Là aussi l'alternance doit devenir la norme. Afin d'avoir des élèves opérationnels directement, et éviter le reproche classique du manque d'expérience.

NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES ET COOPÉRATION PME/GRANDS GROUPES, **RASSEMBLER POUR RÉUSSIR, OPPOSER POUR PERDRE**

> SITUATION

La France est dans une situation unique, qui explique que les solutions vécues ailleurs ne s'appliquent pas aussi facilement voire pas du tout à notre économie. Nous sommes un pays de grands groupes et de minuscules PME, de moins de 10 salariés. A l'heure d'une économie dominante dominée par des géants quasi monopolistiques, et cherchant à l'être, il y a peu de places pour les petits. Sauf à les mutualiser de 2 façons :

1- Donner accès à des services mutualisés à ces milliers d'artisans, commerçants, TPE, qui pourraient développer leurs services et améliorer leurs performances et chiffre

(et emploi). Ils n'en ont pas les moyens, et c'est là le rôle de la puissance publique de regrouper des acteurs afin de venir à leur secours et les aider à se développer. **Il y a là une réserve fantastique** de création d'activité. Plus encore, il y a là une réserve énorme permettant de faire du local, la source de redéveloppement d'un pays. Car le digital peut prendre 2 chemins. Un chemin global et monopolistique, le chemin suivi par les américains et les chinois. Ou alors, un chemin qui remonte de la base, par la connexion d'une infinité de « cellules », individuellement microscopiques, mais géantes si assemblées, qui résisteront à la mondialisation en rendant nos territoires forts.

2- Rassembler les forces des grands groupes (GG) et des PME et Start-up (SP). Il faut constater que les modèles digitaux ne sont pas rentables ! Uber a perdu, logiquement, 900M\$ en 2017 (au dernier trimestre), BlablaCar perd de l'argent, Twitter perd de l'argent, Amazon en a perdu très longtemps et en perd encore sur nombre d'activités nouvelles. C'est à la fois normal et inquiétant. Normal car ils investissent sans cesse et pourraient, pour certains, gagner de l'argent en réduisant leurs investissements. Inquiétant car le modèle de domination mondiale ne fonctionne qu'à cette condition, en se disant que la taille permettra la rentabilité et/ou la découverte du modèle économique et de la monétisation.

Or les grands groupes français peuvent trouver le moyen de rendre rentable plus vite, des modèles digitaux, en leur donnant la taille critique et en les insérant dans une chaîne de valeurs, qui rend le modèle viable presque aussitôt ou très rapidement. La clé de la réussite française réside dans l'association GG/SP. C'est une chance unique. Mais elle plus simple à énoncée qu'à réaliser opérationnellement. Toutes nos forces doivent y être attelées. On pense à nombre de solutions complexes, alors que la clé est simple, en tous cas à énoncer. Orange ou SFR peuvent rendre des centaines de start-up et PME, leaders, rentables et internationales. **Il n'y a aucun intérêt à avoir du talent sans ambition. Nos entreprises doivent être leaders mondiaux**

En second lieu, nous devons inventer des modèles alternatifs et ne pas essayer de singer les concurrents. Le modèle Américain ou Chinois est dominateur, hégémonique, mais on ne peut pas le lui reprocher. C'est de bonne guerre économique. Même si certains, au plus haut niveau de la Silicon Valley se posent la question de sa validité, d'un point de vue humain (Musk, Gates...).

Nous ne sommes pas équipés, culturellement et économiquement pour les prendre à leur jeu. Nous devons donc inventer des modèles alternatifs, qui puissent faire tâche d'huile mais pas tâche tout court ! Des hommes comme Bernard Stiegler y réfléchissent, mais pas que, avec son projet sur Plaine Commune en partant du territoire pour trouver les activités rentables que les citoyens sont prêts à acheter. Comme l'évoque le Think Tank G9+ dans son livre, il faut inventer un modèle « Européen », et la simple réplique de l'existant n'a pas de sens.

Enfin, le problème essentiel à la collaboration entre GG et SP, est double :

La rapidité d'exécution de la coopération. Un start-up peut avoir à attendre plus de 9 mois avant de voir son produit testé, mis en avant, commercialisé, acheté, par le GG. Le temps nécessaire à sa disparition !

Le management. Vouloir intégrer à l'organigramme, à l'organisation une start-up consiste à prononcer son arrêt de mort à terme court, et donc mettre fin au bénéfice de l'innovation que l'entrepreneur amène aux GG, qui n'innovent plus que par amélioration de l'existant mais pas par disruption créatrice.

On pourrait aussi citer les délais de paiement au passage. Si une SP vend à un GG qui la paie à 73 jours en moyenne en France, on fait de l'acte d'achat un acte de mort potentielle de la SP. Elle n'est pas équipée pour gérer un tel écart de trésorerie.

SOLUTION : LA MIXITE

Ce qui ne marche pas :

L'acquisition majoritaire, d'une SP par un GG, en l'intégrant à son organisation et sa hiérarchie. Ces intégrations aboutissent souvent à la fin de l'innovation, le départ des entrepreneurs rachetés, dans un délai compris entre 6 mois et 2 ans.

Le rachat pur et simple. Souvent complexe. Et qui ne permet pas le développement d'un écosystème d'ETI françaises.

Ce qui pourrait marcher c'est la mixité :

Pour une acquisition ou une prise de participation. Elle marche si la SP est tenue à distance du GG, tout en permettant l'insertion rapide de son produit ou service dans la gamme du GG. La SP doit vivre sa vie en dehors de l'organisation. En revanche la mixité des équipes doit être favorisée, #par l'assouplissement des missions de délégation de personnel du GG, sur la base du volontariat.

Cela signifie que la réussite est dans le fait de #« mixer » dans un même contenant, des salariés du GG et ceux de la start-up. Ainsi ils apportent leur richesse, ils sont capables de processor une SP pour qu'elles deviennent une ETI, ils apportent la connaissance du GG nécessaire à faire fonctionner les synergies, et ils apprennent le langage SP, le fonctionnement SP, vivent une nouvelle vie plus excitante et l'osmose est totale. C'est le « JAMES BOND effect », « un mix à la cuillère pas au shaker ». Pour cela il faut assouplir le prêt et la délégation de salarié en France pour « motif de croissance de nos SP », ce qui revient à dire dans « l'intérêt public ».

A ce sujet il est « amusant » de noter qu'une association qui permet aux seniors des GG de trouver un terrain futur d'emploi dans des SP, permettant ainsi aux seniors un avenir qu'ils appellent de leurs vœux et aux SP de croître, n'est pas selon la définition française « d'utilité publique » !!!! C'est dire le regard de l'état sur l'utilité des entreprises en France.

#MESURE :

rendre d'utilité publique tout ce qui permet le développement des PME françaises par l'accroissement des compétences

L'autre façon de le faire de façon efficace c'est #l'intergénérationnel. Bon pour la société, pour l'homme et pour l'économie.

Les GG pourraient déléguer, comme l'avait initié l'Association Parrainer la Croissance, des seniors expérimentés, sur le point de partir ou venant de quitter l'entreprise, auprès de SP. Ils peuvent à la fois jouer ce même rôle de passerelle entre le GG et la SP. Ils peuvent ainsi trouver un tremplin pour une seconde vie professionnelle que les cadres souhaitent majoritairement.

Ils peuvent apporter autant qu'ils peuvent apprendre. Ils sont aussi légitimes dans une SP digitale ou non. Ils contribueront à faire de nos seniors des fêrus du digital, ils en comprendront le sens, et pourront influencer sur leur définition par leur expérience. Ils travailleront plus longtemps ce qui est indispensable, pour eux, et pour nos équilibres sociaux. Moyen idéal de faire du digital un moyen de réunion des générations en luttant contre le fossé qu'il dessine.

LE MANAGEMENT DE GÉNÉRATIONS QUI SE DÉCONNECTENT EN SE CONNECTANT

Le Management de générations qui se déconnectent en se connectant

Le crédit bancaire ne doit pas être attendu comme la solution. Tout le monde crie contre les banques. Elles ont nombre de corrections à opérer pour mettre face aux entrepreneurs de meilleurs interlocuteurs. Oui. Mais bien loin derrière la folie que nos politiques Européens ont laissé prospérer avec Bâle et Solvency. Nous avons fabriqué la « **machine à claque pour PME** ». Le coût en « risque » est tel de prêter à ces entreprises que plus aucune banque ne peut le faire.

LA SOLUTION ?

#Réfléchir à une délégation de prêts réalisés par les GG au profit des SP ou une garantie des prêts par les GG. Ce serait une façon pour eux de se porter garant des SP. Que les GG au lieu d'investissements deviennent prêteurs en obligations convertibles, devrait être étudié pour un assouplissement, voire une incitation.

Il faut faciliter l'investissement, le prêt, les obligations, le chiffre d'affaire et le paiement. Mais aussi la vente de services aux GG. Cela permettra de faire de chaque GG une sorte de BPI et ainsi d'étendre, par le privé, l'offre française de financement, trop limitée.

Enfin, il est plus facile pour un GG de rapprocher les SP des clients du GG que de ses propres services. Il faudrait donc **#pousser les GG à mettre un Mr/Mme « Ecosystème » du GG, dont le rôle serait de pousser les services des SP vers les ETI clientes ou partenaires du GG.** Ce sont des initiatives que poussent notamment des sociétés comme HP ou Dell ou la BNP, en liant clients et partenaires. Une ETI reste une PME, avec un entrepreneur, qui sait la nécessité de la rapidité et de la fraternité entrepreneuriale. Et qui paie plus vite en général.

Enfin la **#dématérialisation des factures, harmonisées, simplifiées,** sera le support indispensable à toute mesure de réduction des délais de paiement.

LES NOUVEAUX MODÈLES ECONOMIQUES : TRIER LE BON DU DANGEREUX

1 - Comment faire cohabiter plateformes et modèles traditionnels ?

LA PROBLÉMATIQUE

Les plateformes, qu'elles soient commerciales ou autogérées à la manière d'une coopérative par la communauté qu'elles portent, mettent en relation des offreurs et des clients qui y acquièrent ainsi produits et services. Elles assurent une meilleure accessibilité d'offres plus riches et, parfois, une meilleure qualité de service ou une baisse des prix moyens. Les impacts et les pistes de réflexion qui découlent de ces nouveaux modèles varient selon les marchés sur lesquels ces plateformes se développent et la nature des offres qui y sont proposées (cf. tableau 1).

La création de valeur par les plateformes sera plus grande lorsqu'elles agrègent des marchés très atomisés ou qu'elles proposent une réponse à ceux pour lesquels la demande n'est pas satisfaite (tel que le marché des taxis avant l'arrivée d'Uber). A l'inverse, sur des marchés largement adressés où les acteurs existants, quelle que soit leur taille, ne sauraient pas s'adapter voire se réinventer, les plateformes seraient en capacité d'acquérir des parts de marché très significatives (cf. tableau 2), faisant courir à l'économie des risques déflationnistes (en volume et/ou montant).

Les conséquences sociales et sociétales de l'ubérisation seront négatives sur des marchés de service existants susceptibles d'être supplantés par un fort degré d'automatisation des tâches ou pour des offreurs (individus ou TPE/PME) qui seraient dans l'obligation de subir des conditions de travail ou commerciales non conformes aux règles et lois habituellement en vigueur sur leur marché. A l'inverse, le déploiement des plateformes peut aussi offrir des opportunités exceptionnelles à des individus ou des TPE qui trouvent enfin dans ces modèles une voie à la socialisation, à une meilleure capacité à se mettre en marché ou au développement de leur chiffre d'affaires.

Enfin, l'appréciation des impacts environnementaux doit nécessairement être réalisée marché par marché tant le calcul du bilan en la matière est complexe et sous-tendu à un grand nombre de paramètres, pas toujours mesurés ou mesurables.

RECOMMANDATIONS PRÉALABLES

Quel que soit le marché, une démarche protectionniste envers les grands acteurs existants aurait des conséquences néfastes sur le développement des plateformes. Il appartient aux moyennes et grandes entreprises concernées d'adapter leur stratégie, leurs organisations et les moyens qu'elles mettent en œuvre en conséquence et de conduire le changement.

Sur les marchés de service, il faut cependant s'assurer, avec une approche par marché :

Que les plateformes ne se bornent pas à mettre en œuvre des modèles cherchant à contourner ceux basés sur le salariat, sans autre valeur ajoutée pour les offreurs et les clients,

Que les offreurs sont entièrement libres d'accepter les conditions proposées et de fixer celles qui leur reviennent de droit,

Que les marchés soumis à un fort risque de cannibalisation ou pour lesquels une forte automatisation est inexorable voire souhaitable soient accompagnés sur le plan social dans leur mutation (formations, reclassements, ...).

En conclusion, les impacts économiques et sociaux liés au développement des plateformes dépendent du type de biens et prestations qu'elles proposent. Une étude approfondie par marché est indispensable en vue de mettre en lumière les mesures à prendre rapidement afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles le développement des nouveaux modèles et les cadres à poser afin de limiter les effets négatifs qui pourraient en découler.

IMPACTS DU DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES PAR TYPE DE MARCHÉ

Type de marché	Nature de l'offre	Nature des offreurs	Axe de développement des plateformes	IMPACTS				
				PIB	Offreur	Client	Sociétal	Environnemental
Services (et assimilés)	Temps passé par l'offreur	- Société - Indépendant - Particulier	- Réintermédiation via mise en œuvre de Places de Marché : - Baisse des prix - Exploitation des "longues traînes" - Nouveaux usages - Nouvelles offres / nouveaux fournisseurs	Dynamisation de marchés existants Augmentation de la consommation Redistribution de parts de marché Déflation éventuelle	- Facilité d'accès aux marchés - Revenus complémentaires - Socialisation - Précarisation potentielle	- Accroissement du volume d'offres - Accessibilité des offres accrue - Baisse éventuelle des prix - Accroissement de la qualité de service	Selon les marchés : - Risque de paupérisation - Socialisation et/ou baisse du chômage	Impacts négligeables
		- Intelligence artificielle, algorithmique - Robotique	- Désintermédiation via automatisation maximale	Destruction de valeur sur des marchés existants Création de valeurs sur des nouveaux marchés	- Modèle économique moins dépendant de la masse salariale	- Accessibilité permanente de l'offre - Baisse éventuelle des prix - Accroissement de la qualité de service et/ou dangereuses	- Augmentation du chômage sur des marchés existants - Suppression de tâches pénibles et/ou dangereuses	Bilan écologique à réaliser sur chaque marché
Biens physiques	Cession (ou troc) d'un bien physique	- Société - Indépendant - Particulier	- Economie du partage via mutualisation des biens : - Accessibilité de biens à de nouvelles cibles - Partage des coûts d'acquisition et coûts de détention)	Selon les marchés : - limitation de la consommation via une baisse des acquisitions - stimulation des acquisitions du fait de la capacité à rentabiliser son achat (forme de financement)	- Rentabilisation des actifs - Revenus complémentaires	- Utilisation de biens jusqu'ici inaccessibles - Utilisation ponctuelle de biens selon ses besoins - Capacité à reporter les investissements liés à l'acquisition sur d'autres biens - Accroissement du pouvoir d'achat	- Augmentation du niveau moyen de la qualité de vie - Augmentation du chômage sur des marchés où l'économie du partage cannibalise l'économie traditionnelle	- Limite la production de biens - Limite la consommation - Peut accroître l'utilisation de biens polluants
		- Distributeur - Fabrikant - Artisan - Indépendant - Particulier	- Réintermédiation via mise en œuvre de Places de Marché : - Nouvelles offres / nouveaux fournisseurs - Exploitation des "longues traînes" - Baisse des prix - Baisse des coûts via agrégation / automatisation d'une partie de la chaîne	Dynamisation de marchés existants Redistribution de parts de marché Déflation éventuelle	- Facilité d'accès aux marchés - Revenus complémentaires - Socialisation - Baisse potentielle de la marge	- Accroissement du volume d'offres - Accessibilité des offres accrue - Baisse éventuelle des prix	Impacts négligeables	Bilan écologique à réaliser sur chaque marché avec potentiellement meilleur bilan carbone du fait du rapprochement géographique entre offre et demande

IMPACTS DU DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES PAR TYPE DE MARCHÉ

Marché préexistant	Demande satisfaite	Opportunité pour les plateformes	Degré d'atomisation du marché	Résistance potentielle	Impacts sur le marché existant		Impact sur le PIB
					Conséquences		
OUI	NON	- Dynamisation du marché via - Nouveaux services - Nouvelle qualité de service - Baisse des prix	FORT	FAIBLE	- Disparition de la majeure partie des petits acteurs qui ne basculeraient pas sur le nouveau modèle - Apparition de nombreux nouveaux petits fournisseurs - Nécessité d'adaptation des grands acteurs (qualité de service, productivité, nouvelles cibles)	Extension du marché et démultiplication / agrégation des offres	
			FAIBLE	MOYENNE	- Disparition d'un grand nombre de petits acteurs qui ne basculeraient pas sur le nouveau modèle - Remise en cause du positionnement des grands acteurs - Mise à mal des grands acteurs qui seraient incapables d'évoluer assez vite	Redistribution des parts d'un marché plus vaste	
	OUI	- Cannibalisation du marché via - Baisse des prix - Nouveaux services - Nouvelle qualité de services	FORT	MOYENNE	- Disparition d'un grand nombre de petits acteurs qui ne basculeraient pas sur le nouveau modèle - Remise en cause de la stratégie des grands acteurs - Disparition des grands acteurs qui seraient incapables de se réinventer	Cannibalisation et agrégation des offres	
			FAIBLE	FORTE	- Disparition de la majeure partie des petits acteurs qui ne basculeraient pas sur le nouveau modèle - Apparition de nouveaux petits fournisseurs - Nécessité impérieuse d'adaptation des grands acteurs - Mise à mal des grands acteurs qui seraient incapables de se réorganiser	Cannibalisation	
NON	NC	- Innovation : - Nouveaux produits - Nouveaux usages	NC	NC	NC	Développement d'un nouveau marché	

JUGER, LEGIFERER, CONTROLER : UN NOUVEL ÉQUILIBRE. LA MIXITÉ COMME SOCLE DE VALEUR.

> SITUATION

Soigner le cœur sans se soucier des artères, du système électrique, de l'alimentation ou de l'hygiène sportive. Voilà ce que nous proposent les porteurs ou les opposants aux réformes en France. Paresse intellectuelle, née d'un dialogue réduit à un combat d'adultes post pubères, **le dialogue social français, atteint de nanisme intellectuel accouche logiquement de solutions « anorexiques »**. En France on souhaite nous faire croire que le dialogue social existe, c'est faux. Chaque négociation produit des gagnants et des perdants, sous forme de compromis boiteux. C'est généralement faux. Au final, au regard des résultats de notre économie, il n'y a QUE des perdants, autant les entreprises que les salariés. **Le dialogue de sourds de quelques uns, n'aboutit qu'au handicap de l'ensemble.**

C'est le système qui doit être revu, non pas pour satisfaire un camp ou un autre, mais pour satisfaire le besoin de justice au sens littéral du terme, la démocratie et la réussite économique dans le cas concret. Le gagnant doit être la France.

Il ne s'agit pas seulement du droit du travail, il faut revoir sa philosophie, il s'agit de corriger l'inflation droit du travail, revoir l'interprétation du droit du travail, le contrôle du droit du travail, le jugement du droit du travail. **On réforme le système « sinon rien » !**

LA SITUATION EST DONC LA SUIVANTE :

LEGIFERER :

Il est difficile de choisir entre inflation et incontinence. Le code du travail ne connaît pas la crise. Il enfle, grossit, sans qu'aucune de nos 2M de SP ne soit capable de suivre. Cette tare atteint autant la droite que la gauche, puisque sous le gouvernement précédent il avait déjà pris 1/3 en volume en 5 années de pouvoir ! Illisible, incompréhensible, impossible à suivre, interprétable selon son imagination du jour, complexe et instable. On pense que la profusion fait la précision, elle ne produit que la destruction. Et surtout une norme abondante est le marqueur d'une société qui se défie des acteurs économiques et nie toute valeur à l'accord des parties. Un pays normé à outrance marque sa défiance envers ses propres citoyens.

JUGER :

Un système paritaire qui juge en première instance. **Les Prud'hommes.** Tout le monde critique ce système. **A tort selon l'Observatoire de l'Ubérisation. Un système qui joue la mixité est un bon système,** il faut simplement l'aérer et harmoniser et encadrer les sanctions et les rendre « équitables » à défaut d'être légales, terme qui ne veut rien dire tant qu'on peu l'interpréter différemment d'un conseil à l'autre.

Puis, pour une raison étrange, en Appel, en Cassation, plus de place pour la mixité.

Toute la contextualisation, la compréhension du terrain qui avait permis à l'intelligence collective de prendre en compte la situation particulière et y adapter la règle applicable est jugée inutile, anormale. On laisse l'appel aux gens sérieux, aux gens de droit, qui prennent leur revanche sur le « quidam paritaire de base » à qui la folie législative a laissé le soin de dire le droit.

En France, malheureusement, l'Appel est dogmatique. L'appel en France, est le reflet de la culture française, celle de la défiance des acteurs économiques. Ainsi, des décisions sont totalement remises en cause, et pire, de façon rétroactive. Ce qui bouleverse, 2 ans, 3 ou 5 ans après des situations que tout le monde considérait comme acquises, des salariés qui ont quitté l'entreprise, et sont même souvent dans un autre poste, et qui se trouvent réintégrés juridiquement dans une entreprise alors qu'ils sont dans une autre !!!

CONTROLLER :

Nous atteignons là l'équivalent de l'enfer pour l'entrepreneur. La punition sans avoir forcément péché. Quelle est la réalité du contrôle en France ? C'est une machine dogmatique au service d'une revanche sociale, d'un combat politique. Toute personne ayant eu le bonheur de côtoyer un inspecteur du travail peut témoigner de son empathie naturelle et de la volonté objective dont il ou elle fait preuve. Du dialogue constructif.

Les contrôles se passent mal, la plupart du temps, dans une ambiance déplorable, de façon aussi stressante au final pour le contrôleur ou inspecteur, que pour l'entrepreneur, qui accessoirement ne peut plus, pendant ce temps, travailler.

L'Etat ayant l'esprit collaboratif, il aime à grouper ses effets, et il n'est pas rare que se succèdent, voire se superposent un contrôle URSSAF et fiscal afin de finir de remplir l'agenda de l'entrepreneur qui serait en peine d'occupation. C'est notamment le cas dans près de 58% des entreprises qui ont osé tenté l'aventure du CIR, que l'on vante partout en oubliant qu'il déclenche rapidement les foudres d'une **administration fiscale dont les dirigeants vous confient en « off »** qu'ils sont là pour récupérer, en cette période de disette budgétaire, ce que le législateur laxiste et dépensier, a attribué de façon inconsidérée.

Il est bien entendu hors de question de supprimer les contrôles, qui dans un certain nombre de cas permettent de détecter des situations inadmissibles et impardonnables d'entrepreneurs qui n'en méritent pas le nom. Mais de revoir la façon et le recrutement des personnes qui le réalisent.

SOLUTIONS :

philosophie

Nous préconisons tout d'abord de redonner du sens au mot confiance. Dans un pays qui se méfie du contrat au nom d'un soit disant rapport de force entre l'entrepreneur et le salarié, qui refuse le contrat et l'accord des parties auquel l'Etat et les syndicats (patronaux et salariés) souhaitent se substituer pour maintenir leur main mise et justifier leur existence, il faut rappeler 2 choses de nature à changer la face de la France dans sa volonté de redevenir un leader. Un pays, comme une équipe leader, est une équipe dans laquelle on respecte ses joueurs. Le premier signe de respect étant la confiance:

- Les français savent très bien nouer et dénouer, seuls, sans chaperon, leurs relations quotidiennes. Ils sont adultes, formés et éclairés. Internet leur donne un moyen de faire savoir ce qui ne va pas, dénoncer les abus, noter les incompetents et les montrer du doigt, mettre en avant les abus. Faisons leur confiance. Le contrôle et le juge sont là (et bien là) pour corriger le tir en cas de besoin. On ne doit pas maintenir un entonnoir à 2 embouts. Fermé en haut et en bas.
- Nous avons 2 millions d'entreprises de moins de 10 salariés, majoritairement de moins de 5 salariés, moins de 1% de plus de 250 salariés. Dans un pays de minuscules entreprises, où est le rapport de force ? Devons nous punir de suspicion d'oppression 99% des entreprises au prétexte que 1% d'entre elles peuvent effectivement être regardée comme posant sur l'homme un regard assez utilitaire ? Devrions nous faire un code à part pour les SP ?

SOLUTIONS :

A lancer un **#programme de réécriture et de simplification la norme, et ne plus la considérer comme le postulat de base d'une relation entreprise/salarié**. Le contrat doit reprendre du poids dans une société de la confiance. Mieux vaut payer des avocats que des Juges. C'est plus productif pour l'économie et plus responsabilisant pour les acteurs. Moins de complexité c'est plus de lisibilité. Et moins de contrôle.

A mettre en **place #un droit de l'activité pour remplacer le droit du travail**. Ce droit touchera les principes intangibles, qui devraient, seuls régir notre système, et s'appliquer autant aux salariés qu'aux indépendants. Un droit unique, un contrôle unique, une sécurité sociale et mutualiste unique. Indépendant ou salarié, chacun a droit à un système de formation, de retraite, de prévoyance, de santé, de soin, de chômage. A des conditions de travail décentes, à des recours. Pourquoi des législations aussi différentes ? Des systèmes de contrôles voulant requalifier l'un vers l'autre ? Un seul socle commun, un seul système social et mutuel pour tout gérer et le reste au contrat.

#Ne plus soumettre nos minuscules entreprises aux mêmes obligations que celles des GG. Cela n'a aucun sens. On pourrait envisager que chaque nouvelle norme, serait jugée sur son intérêt, sa nécessité, de façon générale, puis ensuite, de savoir si elle doit ou non être appliquée et applicable aux petites entreprises

LEGIFERER

#MESURE 1 :

Un moratoire sur les nouvelles normes

#MESURE 2 :

Une refonte totale vers un droit de l'activité en « déchirant » l'ancien code avant qu'il soit « too big to break »

#MESURE 3 :

Interdire la personnalisation et donc le fait qu'une Loi porte le nom d'un individu, afin que l'ego de certains, et leur ambition individuelle de laisser une loi à leur nom ne les pousse pas légiférer au mépris de l'utilité collective.

#MESURE 4 :

Pousser la négociation au plus près du contrat, et au plus près de l'entreprise.

JUGER

#MESURE 1 :

Renforcer les moyens des prud'hommes, mais comme corolaire d'une mesure qui consisterait à rendre le syndicalisme devienne obligatoire, et uniquement dépendant, pour son financement, de ses membres (tout en ouvrant le premier tour des élections à des personnes qui n'appartiennent pas à un syndicat existant), le représentants des salariés et des entrepreneurs pourraient aussi être des hommes et femmes « hors syndicat classique ». Limiter un certain nombre de dérive par l'encadrement des indemnités, notamment si elles mettent en danger l'entreprise.

#MESURE 2 :

Mettre un représentant avec voix non consultative, dans le processus de décision des Juges professionnels. A la fois pour remettre du contexte et assurer une plus large vue et affirmer le principe de réalisme économique. Interdire la rétroactivité des décisions. l'encadrement des indemnités, notamment si elles mettent en danger l'entreprise.

CONTROLLER

Revenir sur l'idée du **Permis à Point des PME de Parrainer la Croissance** (La tribune et Atlantico 2015). **Faire en sorte que progressivement en 5 ans, plus de 40% des inspecteurs du travail et de l'Urssaf deviennent des formateurs et conseils.** Faire en sorte qu'ils viennent dans l'entreprise pour informer de la faute ou des fautes commises, de les expliquer, de former et accompagner et non plus sanctionner.

#La première faute sur le même sujet ne pourra PLUS être sanctionnée. En revanche, la même faute sur le même sujet commise, sans changement de législation, sera sanctionnée plus durement.

AVANTAGE : La personne qui venait avec une volonté de « revanche » dans l'entreprise ne pourra plus y venir pour en faire le terrain son combat politique. La culture pourra ainsi changer à l'intérieur, très rapidement. L'ambiance de la relation entre l'entrepreneur et l'inspecteur changera de nature et deviendra constructive pour le confort de chacun. Et surtout, ceux qui envisageront de postuler pour ce type d'emploi changeront de nature, pour s'étendre à des profils et des visions plus larges et plus apaisées.

Distillant ainsi une obligation de réalisme chez les entrepreneurs, qui doivent respecter la loi, de compréhension aussi. Cela permettra surtout au dialogue de s'établir, aux individus de chaque côté de leur barrière de la faire tomber pour se comprendre et se respecter.

C'est le premier pas d'un système qui migrerait de la défiance à la confiance et le respect. D'une société qui pour reprendre St Exupéry, passerait plus de temps à construire des passerelles que des murs.

#Droit de l'activité et responsabilité des plateformes

La responsabilité des plateformes. Un nouvel équilibre entre les indépendants et les plateformes. Une charte des acteurs, sans Loi pour la régir.

Les discussions sur les dispositions de la « loi travail » relatives à la responsabilité sociale des plateformes (article 60) ont fait ressortir trois mesures fortes :

- Prise en charge de la cotisation d'accidents du travail / maladie professionnelle
- Indemnité versée lorsque le travailleur s'engage dans une action de VAE
- Prise en charge de la cotisation à la formation professionnelle

D'autre part, les contentieux relatifs à la requalification de travailleurs utilisant une plateforme en salariés se sont développés ces derniers mois, à l'initiative de particuliers et de l'administration. Il est nécessaire que la requalification puisse être opérée lorsqu'il y a réellement un lien de subordination entre la plateforme et le travailleur.

Cela se produira tant que l'on aura pas fait un droit unique régissant toute les formes d'activités. La dépendance et la subordination nous semble des notions philosophiques et non juridiques. Nous sommes tous dépendants et interdépendants. Le fournisseur unique, PME l'est autant du grand groupe que l'indépendant de la plateforme. Il faut faire cesser la notion de subordination, elle n'a plus de sens. Il y aura un choix de forme de travail, avec éventuellement des variations de droits et obligations, sur la base d'un socle non négociable.

#Mais, à très court terme, il est nécessaire de donner à l'ensemble des acteurs (plateformes, travailleurs, investisseurs) une plus grande visibilité, et une stabilité, qui permette de voir évoluer ce modèle, qui fonde le digital, avant de le sacrifier. Définir les critères pris en compte.

Il est donc proposé de lancer la rédaction d'un guide pratique sur les critères du lien de subordination appliqués à l'économie collaborative. Il s'agit d'un exercice à droit constant, s'appuyant sur les critères dégagés par la jurisprudence de la Cour de cassation. Ce guide apportera de la sécurité juridique aux acteurs économiques et renforcerait la cohérence de l'action des services de contrôle.

Enfin, la mise en œuvre des propositions du rapport de Pascal Terrasse et du rapport de l'IGAS sur l'économie collaborative est à l'étude :

- Labellisation des plateformes s'engageant volontairement dans une démarche de responsabilité sociale allant au-delà des obligations légales.
- Structuration de la représentation des plateformes et des travailleurs des plateformes.
- Coopérativisme de plateforme : constitution de plateformes sous la forme de coopératives, intéressement capitalistique des travailleurs.
- Simplification des relations avec l'administration, pour les plateformes et les travailleurs qui les utilisent.

#A moyen terme, il faudra lancer une Charte du rapport des indépendants et des plateformes, qui ne soit plus lié au lien de subordination, mais qui soit le socle de leur rapport.

Le respect et l'adhésion à cette Charte permettra de se mettre en dehors de tout risque de requalification, car on échappe alors à la Loi pour aller sur le terrain du contrat, de l'accord des acteurs.

L'adhésion à la Charte donnera également accès prioritaire aux financements, aux soutiens, à la commande publique, aux aides à l'embauche quand elle existeront, comme pour un salarié. Un modèle social vertueux assis sur un véritable modèle économique pérenne. Définit par un retour à l'équilibre des acteurs, le partage de la valeur, l'élévation.

QUEL DROIT DU TRAVAIL POUR DEMAIN ?

> QUEL SYNDICALISME ?

Réécrire un nouveau contenant et un nouveau en pensant équilibre des parties et démocratie, en pensant lisibilité et stabilité.

CONSTAT

On sait que le modèle social atteint ses limites. Comment et faut-il le poursuivre ?

Quels prélèvements sociaux, fiscaux ? Quels moyens de solidarité ?

Quelle place pour les partenaires sociaux ? Des partenaires sociaux organisés eux aussi en « modèle Uber + Facebook » avec des « sections » regroupant des « travailleurs » (indépendants, salariés, en mission, en portage salarial ...) sur des bases d'entreprise, de secteur géographique, de branche convergeant vers une plateforme alimentant en données sur les sujets sociaux et du travail via des « experts » (ergonomie, droit, protection sociale etc ...) organisés en réseaux.

PROPOSITION

- Ce que nous voulons faire évoluer : Faire que l'activité économique et le travail soient à nouveau synonyme de vie sociale et non pas de « trepanium », ce qui peut passer par les mesures suivantes : harmonisation de la couverture sociale avec un socle de protection pour tous ; des nouveaux rapports de travail favorisant l'employabilité et l'expression des compétences ; un partage de la valeur ajoutée dans la transparence ; des instances de dialogue entre les partenaires à savoir le donneur d'ordre de la plateforme et les travailleurs indépendants

#MESURE 1 :

Des instances de dialogue entre les partenaires de la plateforme par la mise en place des CHSCT et des Comités d'Entreprise « adaptés » à la relation « travailleur indépendant/ plateforme »

- **Ce que ça coûte :** pour le CE un budget œuvres sociales et des heures de réunion/délégation à prévoir (obtenir des avantages fiscaux en contrepartie)
Pour le CHSCT : des heures de réunions/délégations (obtenir des avantages fiscaux en contrepartie)

- **Ce que ça rapporte/amène :** Pour le CE : un partage d'information et des consultations sur la « marche générale de l'entreprise » entre la plateforme et les travailleurs indépendants, ce qui peut constituer apparemment un ralentissement dans la prise de décision mais qui en réalité, si c'est bien conduit, peut créer un « esprit d'entreprise collectif » et favoriser la prise d'initiative et la hausse de la qualité de service notamment.

Pour le CHSCT : comme toute politique de prévention, elle évite des coûts ultérieurs potentiellement importants car on peut imaginer que les juridictions pénaliseront les plateformes en raison de leur responsabilité en cas d'accident de travail/de trajet pour les travailleurs indépendants.

Pour les deux : faire cesser l'idée que les travailleurs indépendants sont forcément les « esclaves » des plateformes et donc un gain d'image de marque.

- **Qui doit prendre la mesure ?** Unilatéralement les dirigeants des plateformes en faisant cette proposition à leurs travailleurs indépendants, quitte à ce que, dans un second temps, des représentants élus émergent à la faveur d'élections (modalités à définir) et que les mesures soient prises par « accord de plateforme /accord d'entreprise ».

- **Le délai raisonnable pour l'application :** dès à présent des plateformes pourraient tester cela à titre d'innovation sociale

#MESURE 2 :**Harmonisation de la couverture sociale avec un socle de protection pour tous quelque soit le statut (indépendants, libéral, salarié, portage ...)**

- **Ce que ça coûte :** réduire les montants versés mais en faire bénéficier le plus grand nombre (ex : aujourd'hui seuls 55% des demandeurs d'emplois sont indemnisés et seuls les salariés en bénéficient). Demain : les indemnités seraient conçues comme visant à équilibrer la flexibilité du parcours professionnel
- **Ce que ça rapporte :** une forme d'« égalité des conditions » au travail en lien avec cette réduction des hiérarchies sociales que l'on observe à l'œuvre dans la durée depuis 150 ans, du moins en Occident.
- **Qui doit prendre la mesure ?** l'Etat/le législateur et pas les partenaires sociaux d'aujourd'hui qui « verrouillent » le système et pour lesquels seule la condition salariale mérite d'être défendue et encore surtout la condition sociale des salariés des grandes entreprises (les insiders).
- **Le délai raisonnable :** 3 à 5 ans c'est à dire au cours d'une législature et d'un mandat présidentiel.

#MESURE 3 :**De nouveaux rapports de travail favorisant l'employabilité et l'expression des compétences**

Il s'agit de revaloriser la vie au travail et de faire en sorte que cette vie au travail devienne un vecteur essentiel de lien social, à rebours de ce qui a été fait avec les 35H00 qui ont profondément porté atteinte à la qualité de vie au travail : le temps de travail a été totalement compacté et les espaces de « respiration » ont disparu alors que l'on sait que ces « espaces de respiration » sont un facteur de productivité (voir la culture Google du travail !)

- **Ce que ça coûte :** la suppression des 35H00 au profit de « forfaits » encadrés/plafonnés et négociés (ex : 50h00 de travail hebdo maximum à répartir sur 5 à 6 jours avec obligation d'un jour de repos complet)

La refonte de la formation continue (cf les propositions de l'Institut Montaigne ou autres)

La mise en œuvre de dispositif effectifs de gestion prévisionnelle des compétences

- **Ce que ça rapporte :** une augmentation du temps de travail ; une réduction des risques psycho-sociaux notamment en raison d'un moindre « compactage » du temps de travail
- **Qui doit prendre la mesure ?** à ce stade c'est l'Etat qui doit décider sauf pour les dispositifs de gestion prévisionnelle des compétences que les entreprises/plateformes peuvent mettre en place de manière unilatérale (dispositif d'avantages fiscaux pourraient le favoriser)
- **Délai de mise en œuvre :** soit par ordonnance en début de législature/mandat présidentiel, soit par la loi sur les 2 premières années du mandat

Un partage de la valeur ajoutée dans la transparence

Il s'agirait de trouver un nouvel équilibre entre la juste rémunération de l'inventeur/créateur de l'activité et celle des « travailleurs » qui contribuent à la réalisation effective de l'idée : sans plateforme Uber pas de chauffeurs indépendants mais sans chauffeurs indépendants pas de plateforme Uber !

Le système pourrait ressembler à celui de **la rémunération « à la part »** que l'on trouve à dans le milieu de la pêche artisanale

- **Ce que ça rapporte :** une mobilisation accrue de tout le monde : « plus on pêche de poisson, mieux on le vend » et plus cela rapporte à tout le monde que l'on soit « armateur/plateforme » ou « marin pêcheur/travailleur indépendant »
- **Qui doit prendre la mesure ?** l'Etat sous la forme du lancement d'une expérimentation sur 3 années et pour des plateformes qui entreraient volontairement dans le dispositif moyennant une sécurisation notamment sous forme de garanties permettant de déroger à certaines dispositions du Code du Travail et de la Sécurité sociale (à définir) et d'un régime fiscal « de faveur » le temps de l'expérience.
- **Délai de mise en œuvre :** sur une législature/un mandat présidentiel

> SITUATION

Le chaos. Le big bang. Les termes ne peuvent pas se contenter de modestie. L'économie des plateformes met notre société hyper-normée, sans dessus dessous. Plus une société est réglementée plus elle offre à l'agression, une large ligne de contournement. Et Dieu sait si la France a, de ce point de vue, le plus large littoral ! 400 000 normes environ, près de 80 codes, plus un espace de liberté semble-t-il pour l'interaction humaine autonome et choisie. **Nous sommes en France, dans le choix d'une société du mariage forcé avec l'autre, la liberté de choix de son conjoint juridique ayant totalement disparu.** Le droit du travail en est l'un des nombreux symptômes, le plus cristallisant.

Ces normes souvent illisibles, incomprises, restent des forteresses de papier, qui ne résistent pas aux feux du capitalisme brutal et riche à milliard. Avec une forme de consentement des citoyens qui n'en peuvent plus de normes censées les protéger quand la réalité leur prouve le contraire. Nos codes, étouffants pour notre économie, sont une fine barrière sans corail pour des géants américains qui peuvent guérir à coup de milliards levés, les bobos financiers locaux, que quelques résistances dispersées, leur imposent ci et là. Il s'en moquent. **Ils sont mondiaux et ce ne sont pas quelques gaulois centrés sur des intérêts corporatistes pour le journal de 20H, et quelques barbecues porte Maillot, qui les feront dévier d'un millimètre de leur stratégie.** Si le mouvement devient mondial, ils l'emporteront et ils le savent.

Le cynisme est leur second carburant. Dans le même temps où les plus grosses plateformes se vantent (à raison) de l'emploi (activité) créée, en l'affichant en 4*3 sur tous les supports de communication qui le leur permettent, **ils affichent en tout aussi grand, leur volonté de mettre fin à ces emplois.** La voiture, le camion, autonome, mais aussi le drone, en sont la preuve. Au point que les anglo-saxons ont surnommé ces chauffeurs VTC des « meat bags » (sac à viande), un mal nécessaire, **une marchandise à durée déterminée, un inconvénient intérimaire.** L'homme n'a clairement pas sa place dans l'avenir de ces plateformes. La démonstration récente de plateformes de stockage en altitude, présentée par Amazon, qui permettrait des livraisons par drones, en est un exemple supplémentaire.

CELA ENTRAÎNE IMMÉDIATEMENT 3 REMARQUES :

1- Puisque l'homme trouve dans ces activités, un moyen fantastique et rapide, de sortir de la précarité et du chômage, mais que ses jours sont comptés, il faut considérer cette activité comme un moyen d'élévation sociale temporaire, un levier vers une autre activité, via la formation notamment. A moins de 10 ans, le match sera joué et il faudra certainement que 40% de ces chauffeurs, livreurs, aient été accompagnés vers un autre terrain professionnel. Et nous aurons gagné cette bataille de l'élévation sociale. Cela aura été un mal nécessaire et nous pourrions alors nous en féliciter.

2- Puisque l'homme n'a que peu d'importance dans ce modèle, alors **il faut imposer aux plateformes un certain nombre de règles essentielles à la protection et la préparation des indépendants avec qui ils contractent.** Puisque ces hommes à utilité déterminée leur permettent d'atteindre leur objectif financier à long terme, alors il faut que ces hommes en tirent un bénéfice à court terme.

Enfin et c'est l'objet de ce chapitre, il faut éviter que ces économies de contournement, qui semblent néanmoins pour certains membres de l'Observatoire (par unanimement) un mal nécessaire, puisqu'il permet une réforme par le bas, que le haut refuse par manque de courage, n'entraînent la disparition de nos économies, pour n'y laisser que des cendres et nos larmes pour pleurer la disparition de nos fleurons. Il faut donc apprendre à ces économies à trouver un terrain commun de fonctionnement. Préférer la discussion qui permette de trouver les conditions d'une concurrence équilibrée, plutôt que des conflits qui ne font que des perdants. **Cela se nomme la MEDIATION PREVENTIVE.** Faire se rencontrer les acteurs le plus en amont possible, afin qu'ils définissent leurs règles du jeu.

En matière de logement, le combat d'une Marie de Paris, qui considère le digital comme un prédateur, ce qui en dit long sur le dogme qui l'agite et la vision limitée du profit qu'une société comme Airbnb apporte à une ville qui vise 100 million de visiteurs sans en avoir la capacité hôtelière. Mettre sur le dos d'une société arrivée à Paris il y a moins de 5 ans, le déficit de logement, le déséquilibre des prix et de l'offre, la pénurie pour les Parisiens, est une totale hérésie. **Si les propriétaires préfèrent louer de façon temporaire, c'est qu'on a fait du propriétaire, en France, un riche, une cible à abattre ou contraindre, qui ne mérite aucune protection.** Ainsi, toute personne un peu maligne, peut rester sans payer son loyer plus de 18 mois, sans que le propriétaire ne puisse rien y faire. Voler dans un magasin est pénal, voler le loyer est sponsorisé par la Loi et la Justice française.

A New York, c'est une simple affaire de lobby. Ils sont pour le moment plus puissants que Airbnb, mais la ville ne pourra tenir longtemps face à une demande croissante de capacité d'accueil, qui l'obligera à refuser des touristes et donc des devises, des emplois.

En clair, tout cela mériterait un peu de clairvoyance, sans naïveté, et de calme, afin de mettre tout le monde autour de la table. Les acteurs seuls, aveuglés par leurs intérêts particuliers, ne peuvent sacrifier à l'intérêt général spontanément. **La médiation a le mérite de la sagesse et du recul. Pour voir mieux il faut prendre de la hauteur.**

MESURE : Mettre en place une médiation de la transition numérique. Son rôle sera simple puisqu'il faudra se faire rencontrer les futurs ou actuels « ennemis » afin qu'ils définissent ensemble le terrain sur lequel ils souhaitent s'affronter. Et le livrer, sous forme de Charte (et non plus de loi), aux pouvoirs publics qui n'auront plus qu'à s'assurer de son contrôle.

Cette médiation sera pilotée par l'Observatoire de l'Ubérisation et la Médiation de la République.

> SITUATION

La donnée est LA première matière du numérique : d'ici 2020, il y aura cinquante milliards d'objets connectés et autant de données fournies, à traiter, à exploiter pour une infinité d'usage, mais pour la plupart des acteurs clés mondiaux, c'est l'occasion de parfaire leur domination du monde et pour les moins ambitieux, leur propre secteur d'activité...

Mais la « donnée » est un terme trompeur en français, il laisse penser que l'information est donnée volontairement. Le terme « Data » en anglais est de ce fait plus approprié, une information qui directement ou indirectement va permettre d'identifier une personne.

Avec le recul, nous savons que « quand c'est gratuit, nous sommes le produit ». Des acteurs privés, principalement américains, ont construits leur suprématie sans partage sur internet, avec la marchandisation des données et l'internationalisation des flux.

La Directive européenne n°95/46/CE du 24 octobre 1995 et la modification de la loi française Informatique & Libertés deviennent obsolètes face aux enjeux des nouvelles évolutions technologiques (convergence et traçabilité par les plateformes), la vague sécuritaire, l'exposition de soi sur internet,

Le traitement des données à caractère personnel est devenu un enjeu politique, économique, sociétale pour les États souverains, les entreprises et les citoyens utilisateurs.

Dès lors, la protection des données à caractère personnel répond à une double préoccupation : celle des dangers potentiels de l'informatique pour les libertés publiques et de la nécessité de définir des règles déontologiques pour en maîtriser les utilisations des mutations technologiques, sans freiner l'innovation.

Face à ces enjeux, la régulation sociale française et européenne devient le sujet crucial pour le fonctionnement d'une démocratie. Il l'est d'autant plus qu'à ce jour, ce sont des acteurs privés américains, appelés GAFAM & NATU, qui sont émetteurs des normes en la matière, dans un monde désormais globalisé.

Le Règlement européen sur la protection des données personnelles, qui entrera en vigueur le 25 mai 2018 **sans autre formalité**, refond l'ensemble du cadre juridique européen issu de la Directive 95/46/CE en cette matière et de ce fait redistribue la **gouvernance des données**.

Ce nouveau règlement sur la protection des données crée une nouvelle Europe des données, et une nouvelle économie de la donnée. L'Europe et la France se dotent enfin **d'un outil de protection** des données, contrairement aux États-Unis et à la Chine qui ont une logique de **monétisation des données**.

A ce jour, aucun acteur européen majeur n'a pour l'instant émergé en raison de la diversité des régimes de réglementation au sein de l'Europe.

Mettre un terme à cette fragmentation juridique crée une politique uniforme de protection des données des personnes physiques sur le territoire communautaire, à l'inverse de la politique actuelle américaine.

Que vous soyez une start-up, une entreprise bien implantée ou un grand groupe, tous sont désormais concernés par l'obligation de se mettre en conformité avec le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles. Cette obligation qui s'impose à toute organisation qui collecte, traite, stocke, ... des données personnelles.

Il reste 1.5 ans pour se mettre en conformité ; un délai relativement court compte tenu des impacts du Règlement dans chaque organisation. A défaut de mise en conformité dans les délais, les organismes encourent un risque de sanction pouvant aller jusqu'à 4% de leur chiffre d'affaires annuel mondial ou jusqu'à 20 millions d'euros d'amende !

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ÉVOLUER

Pour l'instant, la France et l'Europe restent une « **colonie du numérique** », ce qui explique, en partie, **l'ubérisation de notre économie**

À terme, deux régimes de protection des données émergeront : l'un **plus protecteur** en Europe, l'autre **plus libéral** aux États-Unis.

Depuis les révélations d'Edward Snowden, **la confiance** des utilisateurs (concernant la gestion de leurs données) s'est considérablement **détériorée**. Le nouveau règlement est la **clé de la réussite de l'économie numérique** pour les entreprises européennes qui souhaitent s'imposer au niveau mondial.

La transparence et l'éthique, piliers du Règlement, seront **source de confiance** pour les citoyens européens, en adaptant à travers notre **corpus philosophique européen** ancré dans la tradition de **l'Humanisme et des Lumières**, notamment par le **respect de la vie privée**.

Ce que nous souhaitons, c'est de faire du Règlement de la protection des données à caractère personnel, un atout stratégique pour toutes les entreprises françaises et européennes ; son adoption sera un marqueur essentiel en terme de **responsabilité sociale des entreprises**.

A terme, il deviendra même un **avantage compétitif** pour les entreprises évoluant dans un écosystème de « Compliance »

LE FONCTIONNEMENT

Le nouveau Règlement européen, **d'application directe**, simplifie les formalités relatives à la gestion des données personnelles.

Au moment où il entrera en vigueur en mai 2018, les formalités préalables auprès de la Cnil seront supprimées et remplacées, dans la majorité des situations, par la **tenue obligatoire d'un registre** interne aux entreprises.

Le new deal du Règlement, c'est donc plus de **responsabilité** (principe d'accountability) en échange d'une **simplification administrative**.

Nous proposons aux entreprises de se mettre, **dès que possible**, en conformité avec le Règlement, en instaurant un **nouveau cadre de gouvernance des données** piloté par le délégué à la protection des données (DPO), **qui sera obligatoire**, pour tous les acteurs économiques qui effectueront des traitements de données. Nous préconisons que le DPO soit rattaché directement à l'équipe de direction.

S'il peut être assimilable à un correspondant informatique et libertés (Cil), le DPO est en réalité bien plus que cela. Au-delà d'un simple correspondant entre l'entreprise et la Cnil, le DPO est le responsable du contrôle de la protection de la data, comme le Commissaire aux comptes, garant de la situation financière d'une entreprise; un atout majeur pour la gestion des risques et de l'intégrité de l'entreprise.

Dans quelques mois, toutes les entreprises devront avoir **une vision complète de leurs données** pour trier les informations à protéger en priorité, en particulier les traitements sensibles, et mettre en place rapidement des mécanismes de chiffrement, des accès restreints en fonction des catégories de données...

Cette gestion des données par le DPO bien que technique, doit insuffler aussi **une culture « Informatique & Libertés »** à tous les niveaux de l'organisation, au service de la transparence et de l'éthique de l'entreprise.

Il n'y a donc plus de temps à perdre pour procéder préalablement à **un audit de conformité** qui permettra d'identifier **les enjeux de demain** au sein de chaque entreprise.

Pour toutes les entreprises, **c'est un défi colossal de se mettre en conformité**, tant d'un **point de vue budgétaire** que pour sa gestion du risque en cas de contrôle (sanction jusqu'à 4% du chiffre d'affaire mondial) ; c'est aussi **une opportunité à saisir**, celui du choix entre confiance et défiance des utilisateurs ; enfin celle surtout d'évoluer dans un espace « compliance », responsables de traitements et sous-traitants sont **coresponsables** avec le Règlement !

- **Ce que ça rapporte :**

En fait, c'est **l'argument financier qui fera mouche auprès de la Direction financière et surtout la Direction générale** car la sanction, en cas de non conformité au Règlement est très dissuasive : l'entreprise est susceptible d'être condamnée à une amende pouvant aller jusqu'à vingt millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires mondial.

Investir dans un audit de conformité pour éviter une telle sanction paraît être un investissement judicieux, d'autant plus qu'il entrera en vigueur sans autre formalité !

De fait, chaque entreprise va devenir **une petite Cnil** ! A charge pour les entreprises de prouver que leurs traitements sont conformes au règlement, en cas de contrôle du régulateur.



CONTACTS PRESSE

> **TBWA\CORPORATE**

Lucille Simon

lucille.simon@tbwa-corporate.com
06 33 21 48 66

Sophie Cohen-Solal

sophie.cohen@tbwa-corporate.com
06 88 46 49 71

> **Plus d'infos**

www.uberisation.org

@Uberisation_Org

www.facebook.com/uberisation/